



SAINT MARTIN DES TILLEULS



Vœux du Maire le 14 janvier 2022 à 19h 00

DÉCEMBRE 2021



BULLETIN MUNICIPAL N° 51

Sommaire

● Édito	
Mot du Maire.....	3
Présentation de l'équipe municipale.....	4
● Commune	
Commissions municipales	5-10
Budget 2021	10-11
Taxes et subventions 2021	11
La bibliothèque BibliO'tilleuls.....	12
● Vie sociale	
Alcool Assistance Vendée	13
ADMR	13
NovaliSs.....	14
RPE.....	14
● Pays de Mortagne	
Centre de secours Chanverrie.....	15
Protection Civile	15
● Service Technique	29
● État Civil	30
● Fêtes et manifestations	31
● Informations pratiques	32-34
● Civisme	34
● Page d'histoire	35
● Vie Associative	
APEL – OGEC / École Saint-Louis.....	16-17
Club le Bon temps.....	18
Colimaçon - Familles Rurales.....	18-20
Comité des Fêtes	20
Été Jeunes / Le Foyer des Jeunes	21
GSM football Club / JASM Badminton	22
L'Écho des Tilleuls	23
Les Bouchons de l'Avenir.....	23
La Boule Saint-Martinoise.....	23
Libre Évasion	24
Les Minions Nettoyeurs.....	24
SMSA Volley	24
Société communale de Chasse Saint Hubert.....	25
TTSAMG Tennis de table.....	25
UNC – AFN Soldats de France et sympathisants ...	25
● Vie Économique	
Commerces, artisans et entreprises	26-28
Hébergements touristiques.....	28
Commerces ambulants	29

Directeur de la publication : Alain LANDREAU, Maire
Responsable de la commission : Katia GUINAUDEAU
Membres de la commission : Delphine CHAPDELAINÉ, Florence CORMERAIS, Michel PESLERBE, Grégory RAMBAUD
Nombre d'exemplaires : 480 exemplaires
Création et impression : OBC impressions.



Crédit photo : Alexandra Papin

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

Quand vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres ce bulletin, déposé par les conseillers municipaux que je remercie, nous serons tous à préparer dans nos familles les fêtes de Noël et du jour de l'An. Moments importants pour le cercle familial, passage à une nouvelle année que je vous souhaite pleine de bonheur.

Je voudrais commencer cet édito par un mot tabou « incivilité » qui a marqué à nouveau cette année par des dégradations, vols, casse...

Que faire si ce n'est continuer à sensibiliser !

Aussi, au risque d'être rabat-joie, je vous invite également à faire preuve de civisme en veillant à tout ce qui nuit à la tranquillité de tous : aboiements de chiens, musiques trop fortes, bruits nocturnes. Le civisme et le savoir-vivre sont des valeurs fondamentales pour que notre bien-vivre perdure.

Presque 2 ans que nous vivons ce contexte si particulier, cette situation sanitaire. Il y a toujours une fragilité et ceci nous prouve qu'il est essentiel de garder à l'esprit les gestes barrières et de continuer à appliquer les mesures de prévention.

En dépit de ce contexte sanitaire, l'équipe municipale est restée très active dans toutes les commissions. Le budget, le premier du mandat, a été un vrai travail et une étape importante : investissements liés au développement de la commune, maîtrise des dépenses de fonctionnement et soutien aux associations.

Je vous laisse découvrir au fil des pages les sujets traités par chacune des commissions.

L'activité associative a repris en septembre et c'est tant mieux ! Nos associations ont souffert en « silence » depuis plus d'un an et demi, elles ont tenu et nous les félicitons.

Connaissons-nous bien toutes nos associations communales ? Sommes-nous attentifs à ce qu'elles organisent ? Préoccupons-nous du temps et de l'énergie que déploient les responsables bénévoles ?

Puisse ce bulletin être le lien qui nous rapproche et qu'à sa lecture nous ayons une meilleure connaissance de notre municipalité.

Je voudrais remercier le corps enseignant, tous les responsables des associations, les bénévoles, dirigeants d'entreprises, commerçants, agriculteurs, artisans : tous s'impliquent et dynamisent notre commune. Ils apportent un service de proximité à la population.

Enfin, je salue le travail des adjoints, de tous les conseillers, du personnel municipal, des agents techniques intercommunaux qui travaillent activement pour la réalisation de nos projets soucieux de la qualité du service public.

Et pour conclure toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2022, qu'elle vous apporte la santé et beaucoup d'instant de bonheur.

Le Maire

Alain Landreau



Présentation du conseil municipal



Les Conseillers Municipaux : debout de gauche à droite.

<p>Grégory RAMBAUD Membre de la commission : ✓ Culture-Communication</p>	<p>Delphine CHAPDELAINÉ Membre de la commission : ✓ Culture-Communication</p>	<p>Christian MAUDET Membre des commissions : ✓ Bâtiments-Voirie-Réseaux ✓ Sports-Loisirs-Tourisme</p>	<p>Chantal BRETIN Conseillère communautaire, Membre des commissions : ✓ Environnement-Développement durable ✓ Comité consultatif des chemins de randonnées</p>
<p>Stève FONTENIT Membre des commissions : ✓ Bâtiments-Voirie-Réseaux ✓ Environnement-Développement durable ✓ Scolaire-Enfance-Jeunesse</p>	<p>Florence CORMERAIS Membre des commissions : ✓ Culture-Communication ✓ Comité social</p>	<p>Luc AUGEREAU Membre des commissions : ✓ Bâtiments-Voirie-Réseaux ✓ Finances et vie économique ✓ Comité consultatif des chemins de randonnées</p>	<p>Élise POIRIER Membre des commissions : ✓ Scolaire-Enfance-Jeunesse ✓ Comité social</p>
<p>Yvan AUVINET Membre des commissions : ✓ Bâtiments-Voirie-Réseaux ✓ Environnement-Développement durable ✓ Scolaire-Enfance-Jeunesse</p>	<p>Caroline AUVINET (absente) Membre des commissions : ✓ Finances et vie économique ✓ Scolaire-Enfance-Jeunesse ✓ Sports-Loisirs-Tourisme</p>	<p>Stéphanie GAZE (absente) Membre des commissions : ✓ Sports-Loisirs-Tourisme ✓ Comité social</p>	

Le Bureau Municipal : assis de gauche à droite.

<p>1^{er} Adjoint</p> <p>Gérard GATÉ Délégué aux commissions ✓ Finances et vie économique ✓ Sports-Loisirs-Tourisme ✓ Correspondant Défense</p>	<p>M. le Maire</p> <p>Alain LANDREAU Conseiller communautaire, Président de droit de toutes les commissions, Délégué à la commission ✓ Bâtiments-Voirie-Réseaux</p>	<p>2^e Adjointe</p> <p>Katia GUINAUDEAU Déléguée aux commissions : ✓ Culture-Communication ✓ Comité social</p>	<p>3^e Adjoint</p> <p>Michel PESLERBE Délégué aux commissions ✓ Environnement-Développement durable ✓ Scolaire-Enfance-Jeunesse ✓ Comité consultatif des chemins de randonnées</p>
--	--	--	---



Delphine, Secrétaire Générale, et **Francine**, Adjoint administratif chargée d'accueil, sont heureuses de vous recevoir à la Mairie du mardi au vendredi et les samedis semaines paires de 9 h 00 à 12 h 15.

● Le Comité Social

Cette commission est composée paritairement d'élus et de personnes représentant la commune :
Membres élus : Alain LANDREAU, Maire - Katia GUINAUDEAU, Adjointe déléguée à l'action sociale - Florence CORMERAIS - Stéphanie GAZE - Élise POIRIER.

Membres extérieurs : Emmanuel AUVINET - Marie-Luce AUVINET - Cécile GATÉ Marie-Jeanne ROQUET - Hubert VALLÉE.

Les objectifs et les missions sont principalement :

- d'offrir de la solidarité aux habitants,
- de proposer aux aînés une réponse à leurs difficultés de transport et d'isolement et leur offrir des moments de convivialité,
- de protéger les plus vulnérables pendant les fortes chaleurs par la mise en place du plan canicule,
- d'accompagner les personnes fragilisées dans l'attribution de l'aide sociale.



Le **transport solidaire** permet aux Saint-Martinois de plus de 60 ans sans moyen de transport, ou n'ayant plus l'aptitude momentanée ou définitive à la conduite, de se déplacer pour des rendez-vous médicaux, effectuer des courses, se rendre à une sépulture ou visiter des proches.

Cette année encore, la crise sanitaire et les périodes de confinement ont fortement impacté l'activité. En témoigne la baisse significative du nombre de courses.

- **Pour adhérer au service**, vous devez remplir un dossier en mairie et vous acquitter d'une cotisation forfaitaire annuelle de 5 €. La personne transportée indemnise directement le chauffeur bénévole de ses frais kilométriques à hauteur de 0,40 € du kilomètre.



- **Pour une demande de déplacement**, veuillez contacter le lundi ou le mercredi (de 9h00 à 11h00):

Marie-Jeanne ROQUET et Marie-Luce AUVINET
coordinatrices bénévoles du transport solidaire :

☎ **06 70 81 94 23** (répondeur en dehors des permanences).

- **Si vous souhaitez devenir conducteur bénévole**, soyez les bienvenus et faites-vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie ☎ **02 51 65 21 27**.

- **Pour tout complément d'information** sur le dispositif, n'hésitez pas à venir retirer le flyer en Mairie.



En raison de la situation sanitaire, **le repas des aînés** prévu le dimanche 21 février 2021 n'a pas pu être organisé. Nous donnons rendez-vous à toutes les personnes de plus de 70 ans le **dimanche 20 février 2022**.

La liste des invitations est réalisée à partir de la liste électorale. Pour les nouveaux habitants de plus de 70 ans non-inscrits en Mairie, nous vous invitons à venir vous présenter au secrétariat de la Mairie pour que vous soyez conviés à ce repas!



Pour la première année, le Comité Social a mis en place le **plan canicule** (du 1er juin au 15 septembre 2021) pour proposer aux personnes vulnérables (de plus de 70 ans ou en situation de handicap) des visites à domicile régulières et/ou un suivi téléphonique en cas de période de fortes chaleurs. Cet accompagnement est gratuit et nécessite simplement une inscription de la part du demandeur auprès de la Mairie.



Le samedi 18 décembre, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du Comité Social et les conseillers municipaux sont allés visiter les aînés de plus de 70 ans pour leur offrir leur **colis de Noël** (environ 110 colis distribués dans le respect des règles sanitaires en vigueur). Naturellement, les aînés résidant en maison de retraite n'ont pas été oubliés.

Le Maire, l'Adjointe en charge de l'action sociale et tous les membres du Comité Social sont à votre écoute pour vous accompagner, être au plus proches de vos attentes et répondre au mieux à vos besoins.

Très belle et douce année à vous tous.

● Comité Consultatif des chemins de randonnée

Cette commission est composée de :

Membres élus : Alain LANDREAU, Maire - Michel PESLERBE, Adjoint délégué - Chantal BRETIN et Luc AUGEREAU

Membres de Libre Évasion : Maurice AUVINET, Jean-Claude AUVINET, Dominique MENAND et Serge OGER



Les idées et projets sont là ! Les objectifs inchangés :

- améliorer les tronçons existants,
- favoriser les jonctions intercommunales,
- créer de nouveaux tronçons.

Pour ce dernier point, étant dépendants des propriétaires et exploitants agricoles, il faut laisser le temps au temps (ventes, échanges de terrains, actes notariés...)

● Commission Culture et Communication

Cette commission est composée de : Alain LANDREAU, Maire - Katia GUINAUDEAU, Adjointe déléguée Delphine CHAPDELAINÉ - Florence CORMERAIS - Michel PESLERBE et Grégory RAMBAUD.



La commission culture : Pour le dynamisme de Saint-Martin et une ouverture pour tous à la culture, la commission projette la mise en place d'un ou deux événement(s) annuel(s) festif(s) et gratuits (le concert de Noël dont la première édition a eu lieu le vendredi 10 décembre au jardin de la cure, et un en période estivale). Pour bien vous informer, ces événements seront annoncés via les panneaux d'affichage de la commune, le site internet et la page facebook. Par ailleurs, elle accompagne et soutien **la bibliothèque municipale** dans son action.



La commission communication : En plus de créer du lien social, la vocation principale de la commission est de permettre aux Saint-Martinois d'être tenus informés. Elle a en charge la **conception du bulletin communal annuel**, qui présente les réalisations, les projets et les actualités communales, ainsi que toutes les forces vives de la commune (associations, commerçants, artisans et entreprises).

Aussi, en accompagnement de l'équipe administrative, la commission veille à la mise à jour du site internet : **www.st-martin-des-tilleuls.fr**. En tant qu'association, entreprise ou commerçant, faites-nous part de tout changement vous concernant.

Depuis un peu plus d'un an, elle anime la page facebook au plus près de l'actualité : **facebook.com/stmartindestilleuls** Merci à nos 900 abonnés pour leur confiance !

Enfin, le **panneau d'affichage** rue des Camélias est à votre disposition pour diffuser vos événements et informations auprès des administrés. N'hésitez pas à l'utiliser.

● Commission sports, loisirs et tourisme

Interlocuteur privilégié des associations (planning des salles, demandes d'équipement...)

Cette commission est composée de :

Alain LANDREAU, Maire - Gérard GATÉ - Caroline AUVINET - Stéphanie GAZE - Christian MAUDET

Après une saison 2020/2021 amputée dans sa quasi-totalité en raison de la crise sanitaire, nos associations sportives et de loisirs ont repris leurs activités à compter de septembre. Les plannings de réservations de salles se remplissent à nouveau dans le respect des mesures en vigueur.

La salle omnisports va bénéficier d'un nouveau tableau d'affichage plus performant pour le suivi par catégories dans les différentes activités sportives de notre commune.

Dans la perspective de présenter les opportunités en matière de sports et loisirs nous prévoyons une matinée « Forum des Associations » le samedi 11 juin 2022. Ce sera l'occasion pour chaque association de présenter sa structure et ses activités.

Enfin pour sa première année, notre commune s'est associée avec succès à "La Joséphine", course féminine au profit de la lutte contre le cancer du sein.



● Commission Environnement et Développement durable

Réflexion sur l'embellissement et le développement durable sur la commune et les illuminations de Noël

Cette commission est composée de :

Alain LANDREAU, Maire - Michel PESLERBE, Adjoint délégué - Yvan AUVINET - Chantal BRETIN - Stève FONTENIT.

Les herbes s'affolent...

L'année 2021, pour l'environnement, aura été rythmée par une météo estivale capricieuse qui a donné la part belle aux mauvaises herbes et à la pousse rapide de nos pelouses. Comme vous, dans vos jardins, les tontes et les désherbages répétitifs ont rythmé le planning des agents.



La commission travaille en lien avec les services techniques sur le fleurissement de nos parterres afin de créer une harmonie et de trouver des essences pas trop gourmandes en eau et en entretien.

Le paillage de ces parterres provient en partie de broyage des arbres qui ont été coupés sur notre commune et réduits en copeau.

Ces parterres, ainsi que les arceaux sont entretenus par des bénévoles lors de deux matinées organisées par la mairie en avril et en octobre. Un grand merci à eux car ce sont environ 25 à 30 personnes qui répondent favorablement à notre appel permettant ainsi de soulager nos agents.

Une politique annuelle d'élagage des arbres est en train d'être développée avec François PASCREAU, responsable des espaces verts du service technique mutualisé. Il s'agit de planifier sur 4/5 ans, l'élagage des arbres par secteurs sur notre commune. Ainsi cela permet une dépense étalée dans le temps, mais aussi un entretien régulier des arbres.

Et ainsi, diagnostiquer à temps un arbre qui pourrait être malade et susceptible de tomber. (ex : arbre rue des pinsons)

Cette année, la commune de Saint-Martin-des-Tilleuls, en lien avec le service environnement de la communauté de communes s'est vue décerner le label « Village étoilé » (2 étoiles).

Ce label récompense les communes qui œuvrent pour la qualité de la nuit en luttant contre la pollution lumineuse. Dans ce cadre, la commission investit un peu tous les ans dans des décorations de Noël en éclairage LED. Protéger les insectes volants, tout en créant un peu de magie de Noël. Cette année les yeux seront tournés vers la gloriette.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entretien des trottoirs, même s'ils appartiennent au domaine public, relève de chacune et de chacun d'entre nous : désherbage en été ou déneigement en hiver sont donc sous notre responsabilité partagée.

Pour vous aider dans cette mission, nous vous proposons quelques astuces simples et efficaces. Pour débarrasser votre trottoir des mauvaises herbes, vous pouvez :

- Utiliser binettes, rasettes, couteaux et autres outils à désherber pour déloger les végétaux entre les pavés ou dans les graviers.
- Arracher à la main les plantes aux racines plus coriaces (pissenlits, chardons...)
- Plutôt que de jeter l'eau de cuisson de vos pâtes, riz ou pommes de terre, récupérez-la pour la verser sur les herbes indésirables ! Elle a des propriétés de désherbant naturel.
- Vous pouvez également utiliser de l'eau bouillante salée qui fonctionne bien contre les herbes indésirables ou la mousse. En effet, l'eau salée brûle la racine de la plante ou de l'herbe indésirable. Toutefois, prudence ! Une fois l'eau versée, la plante est susceptible de se dessécher très rapidement, il est donc important d'appliquer l'eau salée sans empiéter sur les autres plantes.

Attention : l'eau de javel, le sel ou encore le vinaigre, parfois conseillés pour désherber le trottoir, sont à proscrire. Ces usages sont en effet nuisibles pour les eaux de surface et souterraines

● Commission Travaux, Voirie, Urbanisme

Suivi des chantiers communaux, entretien des bâtiments et de la voirie

Cette commission est composée de :

Alain LANDREAU, Maire - Luc AUGEREAU - Yvan AUVINET - Stève FONTENIT - Christian MAUDET.

Cette commission se réunit tous les 15 jours afin de suivre les chantiers et répondre aux sollicitations des habitants sur des questions techniques.

Réalisations 2021

Rénovation des trois locatifs rue des Glycines :

Les trois locatifs rue des glycines ont été rénovés selon les besoins : mise aux normes électriques, rafraîchissement peinture, changement des sols, achat de mobilier de cuisine et création d'une salle de bains. Rénovation de l'étage pour le logement du 6 rue des Glycines.

Complexe sportif :

Afin de terminer la rénovation du complexe sportif (cf bulletin de 2020), les translucides de la partie haute du complexe sportif ont été enlevés et remplacés par des tôles laquées. De plus, pour le bien-être de nos associations sportives, un préparateur ECS (dispositif délivrant l'eau chaude à un circuit Eau Chaude Sanitaire) a été installé.

Sanitaires publics :

Ce chantier est à l'arrêt depuis plusieurs mois car nous avons priorisé les travaux à faire. Les agents se sont attelés aux locatifs communaux afin de les remettre en location au plus vite. Il a été demandé des devis à des entreprises pour terminer l'enduit et poser les brises vues en bois. Nous espérons que les sanitaires seront mis en service en début d'année 2022.

Marché de voirie :

Dans le cadre du marché de voirie, la commission a souhaité terminer les trottoirs de la rue des peupliers (pour rappel le côté nord avait été réalisé durant l'année 2020), et 6 tonnes de *Point à Temps** ont été mises.

Abat-sons sur le clocher de l'église :

Lors d'une visite de contrôle annuel, il s'est avéré que les abat-sons étaient vétustes et que certains éléments étaient déjà tombés. Un dossier de demande de subvention au titre du programme restauration du patrimoine immobilier non protégé a été monté. Le département de la Vendée nous a octroyé une subvention de 5 214,44 € sur un montant total de 10 428,88 €. Pour regarder les nouveaux abat-sons... levez les yeux !

Défibrillateur :

Lors de la maintenance annuelle, il a été constaté un dysfonctionnement du défibrillateur situé au complexe sportif. Un nouvel appareil y a donc été installé. Par ailleurs, pour la sécurité de tous, il nous a semblé important d'en installer un deuxième en cœur de bourg, soit au Pôle scolaire devant le centre périscolaire.

Rue des Rosiers :

Avant d'entamer les travaux de réhabilitation de la rue des rosiers, les canalisations en eaux pluviales qui présentaient des fissures ou un mauvais écoulement ont été changées.



Le réaménagement de la rue des rosiers est le projet majeur de l'année 2022. Une réflexion toute particulière a été portée pour sécuriser cette entrée de bourg, protéger les enfants aux abords de l'école ainsi que les piétons.

Trois ambiances vont se dégager de cet aménagement :

- L'entrée de bourg avec la mise en valeur du calvaire et de la chapelle des martyrs,
- L'entrée du cœur du bourg : avec la création d'une placette paysagère traversante pour mettre en valeur la boulangerie,
- L'entrée au bourg ancien : avec un aménagement sécuritaire au niveau de l'école.

Pour ce projet la commission travaux travaille en lien étroit avec la commission environnement.

La commission va également entamer un programme de rénovation du bâti existant. Pour l'année 2022, cela commencera par une réflexion et la rénovation du local de Libre Évasion.

* *Point à temps* : Le « point-à-temps » est une technique qui répare la chaussée ponctuellement, là où elle a subi des dégradations comme des nids de poule

● Commission Restaurant scolaire

Cette commission est composée de : Alain LANDREAU, Maire - Yvan AUVINET - Stéphanie GAZE
Katia GUINAUDEAU - Stève FONTENIT - Elise POIRIER - Christian MAUDET - Michel PESLERBE

L'objet de cette commission est de mener une réflexion sur le projet de construction d'un restaurant scolaire et de mettre ce projet en œuvre au cours du mandat. L'année 2021 ayant été ponctuée par la COVID, cette commission ne s'est pas réunie, mais commencera à réfléchir aux grands principes dès 2022.

● Commission Scolaire, Enfance, Jeunesse

Interlocutrice privilégiée de l'école, l'OGEC-APEL, groupement Colimaçon (périscolaire, restaurant scolaire) et du foyer des jeunes et du CME (conseil municipal des enfants).

Cette commission est composée de :
Alain LANDREAU, Maire - Michel PESLERBE, Adjoint délégué - Caroline AUVINET - Yvan AUVINET - Stève FONTENIT - Elise POIRIER.

Restaurant scolaire/ Périscolaire :

Cette année a été marquée par les protocoles sanitaires qu'il a fallu continuer à observer au restaurant scolaire. Afin de garder les distances et ne pas se mélanger entre classes, les grands se sont installés dans la salle des jardins et les petits restent du côté cantine. Les protocoles se sont assouplis, mais cette nouvelle organisation est restée. En effet, elle offre un lieu plus aéré et plus agréable, moins bruyant pour les 105 enfants qui déjeunent tous les midis. Les enfants sont aussi de plus en plus nombreux à utiliser le périscolaire : environ 35 le matin et 38 le soir. La mairie a donc racheté du mobilier selon les tranches d'âges (tables, chaises...) afin de pouvoir accueillir tous ces nouveaux enfants.

Appel à projet numérique :

Les élus ont souhaité pouvoir développer le numérique à l'école grâce à cet « appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires ». Le secrétariat de mairie a travaillé en lien avec les comptables de l'OGEC pour le montage du dossier. Nous avons été sélectionnés par la Région académique. La Mairie a donc acheté pour l'école 14 ordinateurs portables et souris. Elle a pris en charge l'installation de bornes wifi. Le coût total du projet s'élève à 9930 €, et la municipalité a reçu une subvention d'un montant de 6593 €.

Foyer des jeunes :

La commission accompagne le foyer des jeunes dans sa réouverture et dans ses projets. Durant le confinement, le boîtier de lecteur de badge nouvellement installé a été détérioré. Le coût de la réparation (816 €) aurait pu servir à d'autres projets sur la commune.

📋 **Projet 2022 : La commission souhaite développer deux actions à destination de nos jeunes : 16/17 ans**

- **L'aide au BAFA** : une aide d'un montant de 200 € pourra être octroyée pour cinq jeunes Saint-Martinois par an.
- **Dispositif argent de poche** : vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez vous faire un peu d'argent en donnant un coup de main sur la commune. Ce dispositif est fait pour vous.

Toutes les informations et démarches sont disponibles en Mairie et sur le site internet.

Conseil Municipal des Enfants (CME)

Conséquence de la crise Covid 19, le CME a connu une année blanche hormis la plantation d'un arbre des naissances effectuée fin mars. Le 30 septembre dernier, le nouveau Conseil a été élu et se compose de :

- pour les CM2 : Zélie Chapdelaine, Louise Marsollier, Éliot Bertrand, Aubin Guitton
- pour les CM1 : Sandy Brillard, Kaly Fontenit, Taïs Michaud, Ewen Barbeau

Bravo à eux pour leur engagement !

Dès leurs élections, nous avons procédé à une première réunion et plusieurs idées sont déjà lancées : collecte de jouets au profit des Restos du Cœur qui a eu lieu du 23 novembre au 4 décembre 2021, vote ouvert à la population pour trouver le nom de la future armoire à livres (urne disponible en Mairie jusqu'au 31 décembre 2021), carnaval dans les rues de notre commune.



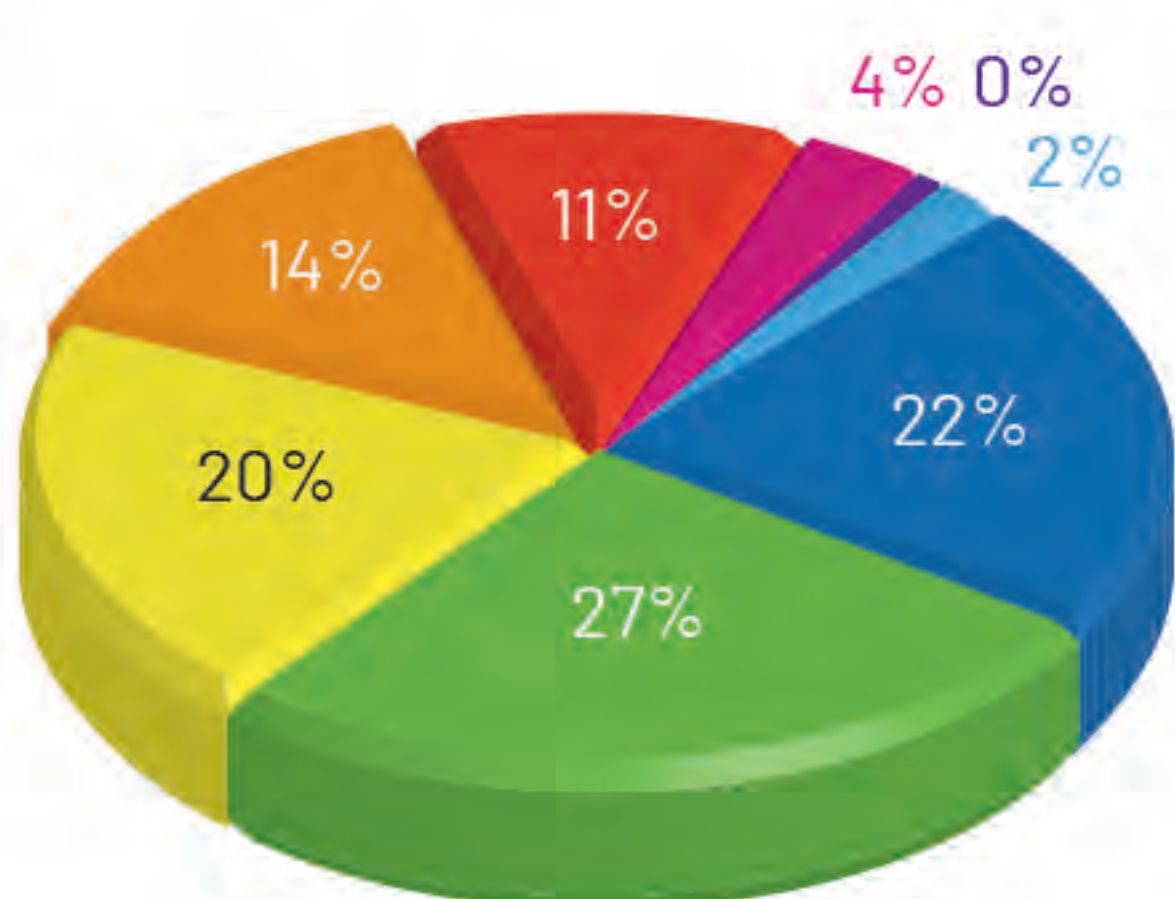
● Commission Finances et Vie Économique

Prospective financière, suivi des subventions, emprunts et budgets communaux.
Interlocuteur des nouveaux acteurs économiques sur la commune,
en lien avec le service économique de la Communauté de Communes.

Cette commission est composée de :

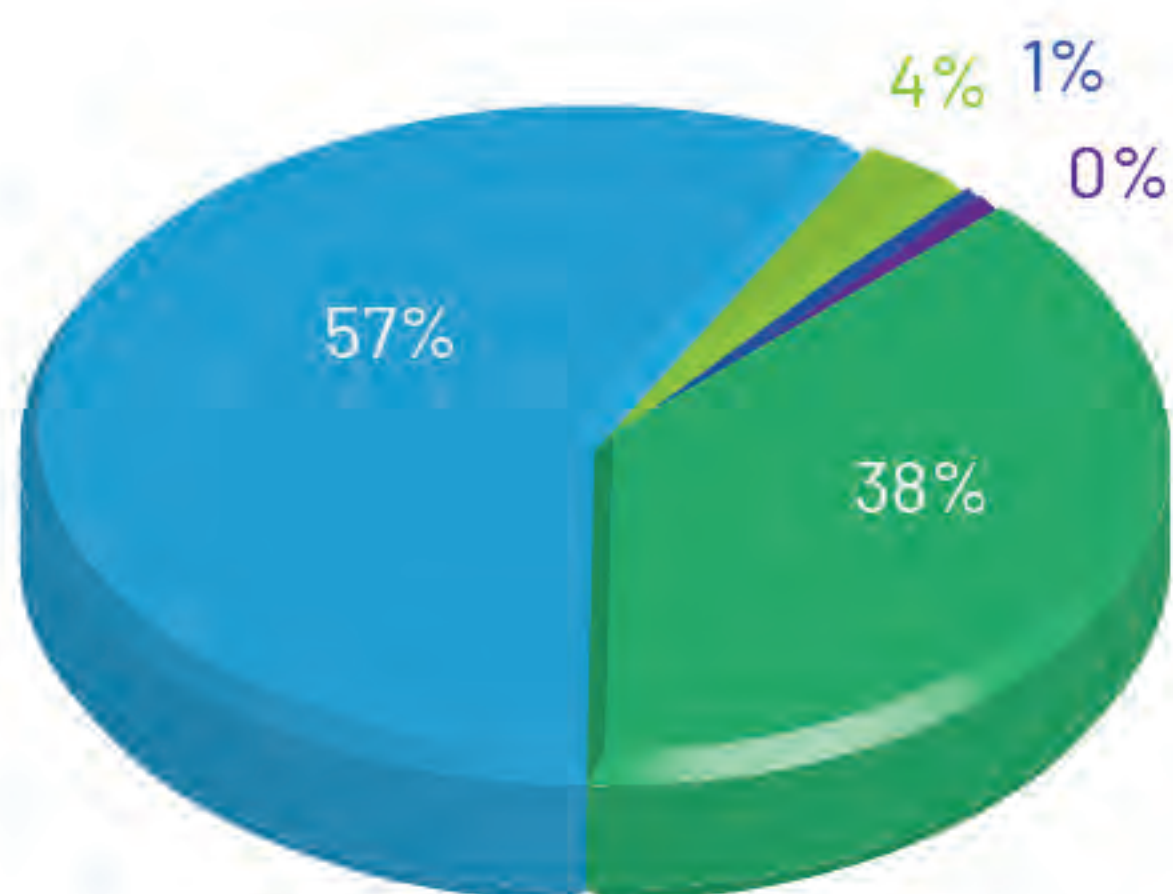
Alain LANDREAU, Maire - Gérard GATÉ, Adjoint délégué - Luc AUGEREAU - Caroline AUVINET - Katia GUINAUDEAU

● Fonctionnement 622 112,00 €



Dépenses

■ Virement à la section d'investissement	138 255,66 €
■ Autres charges de gestion courantes	166 952,00 €
■ Charges à caractère générales	122 528,00 €
■ Attribution de compensation	90 000,00 €
■ Charges de personnel	66 475,00 €
■ Opérations d'ordre en sections	26 547,34 €
■ Charges exceptionnelles	1 300,00 €
■ Intérêts	10 000,00 €

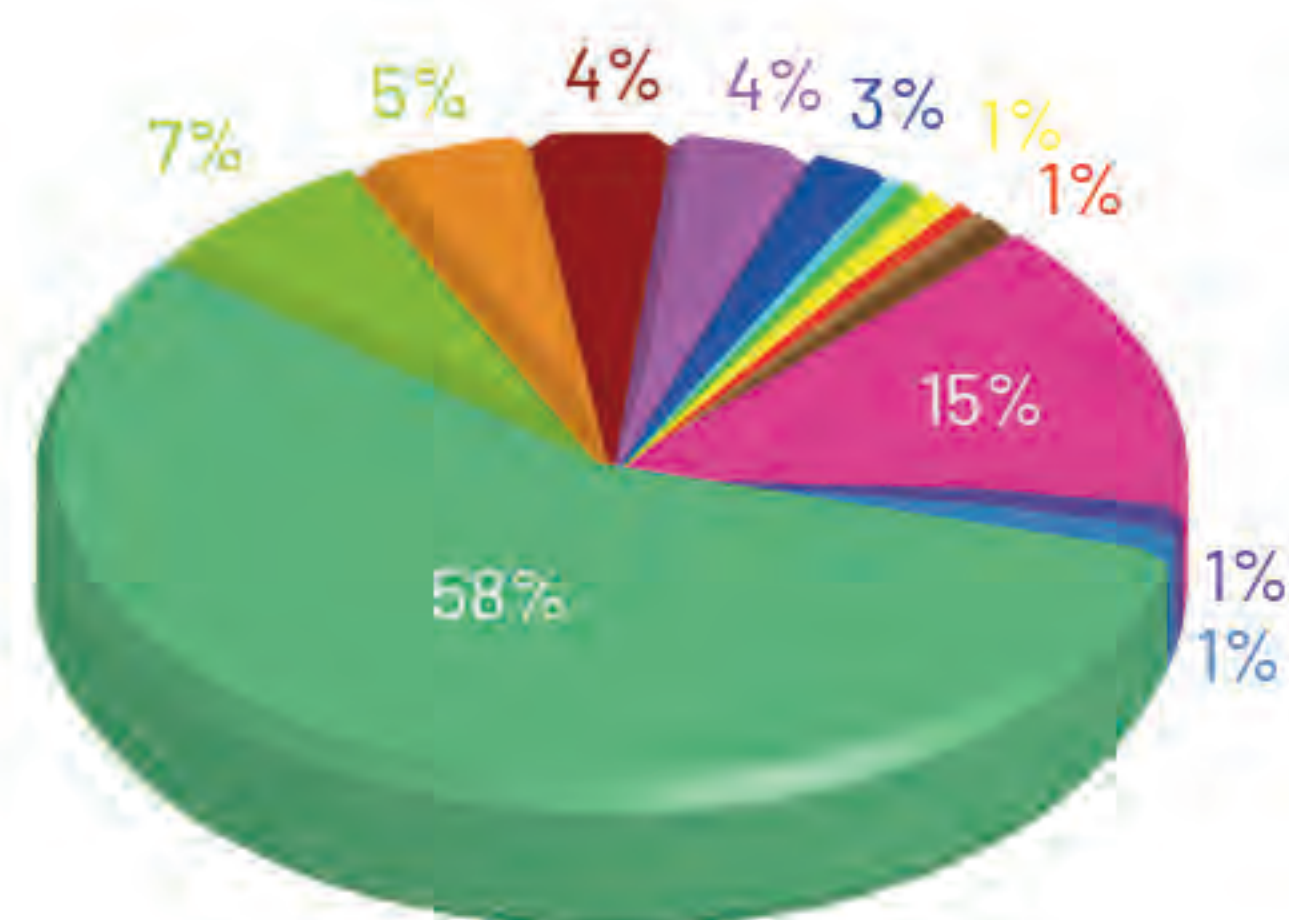


Recettes

■ Dotations et subventions de participations	236 600,00 €
■ Impôts et taxes	357 300,00 €
■ Autres produits de gestion courante	22 150,00 €
■ Atténuation de charges	6 000,00 €
■ Autre produits	62,00 €



● Investissement



Dépenses

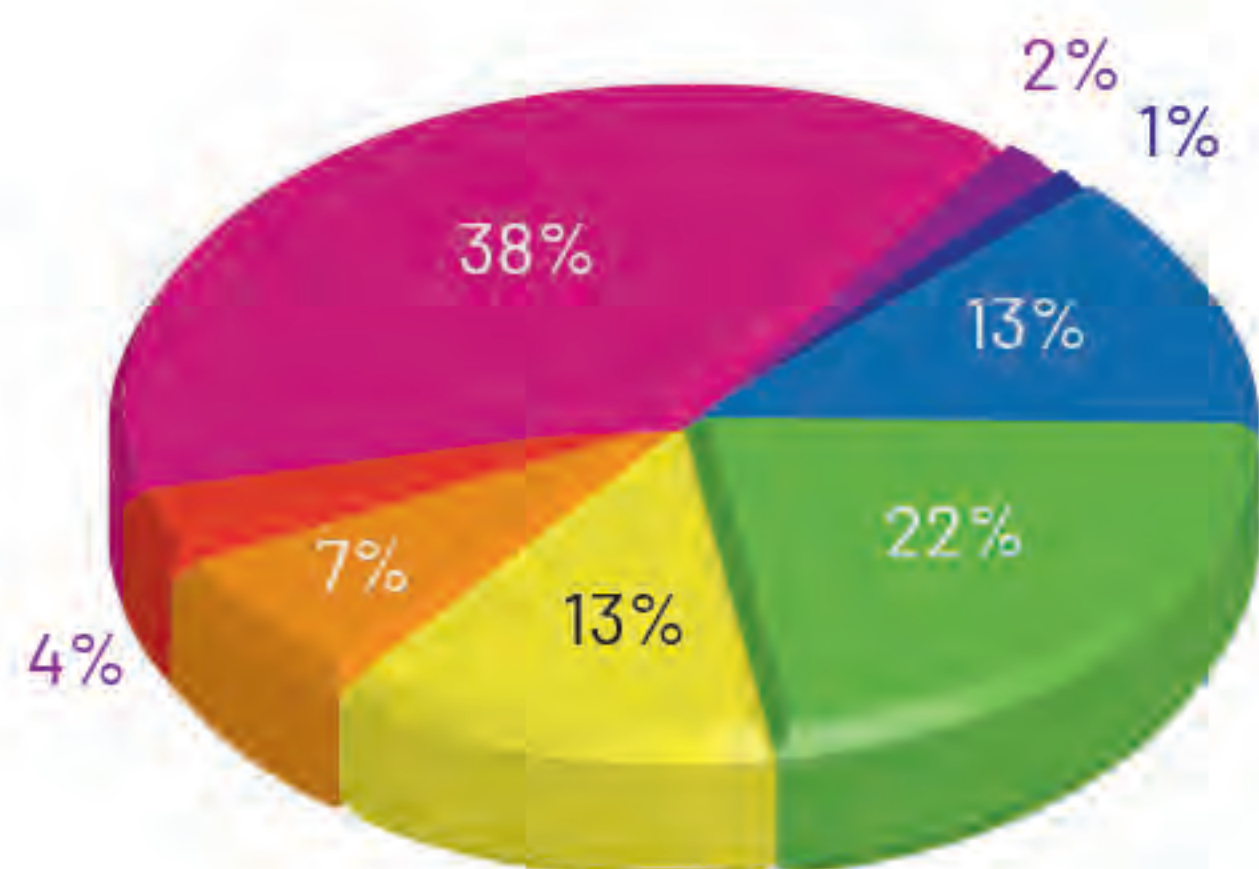
Emprunt	157 220,16 €
Rénovation complexe sportif	9 066,71 €
Aménagement des abords de la mairie	12 594,28 €
Aménagement rue des Rosiers	614 332,78 €
Effacement de réseaux	70 000,00 €
Terrains nus	53 185,95 €
Réseau et installation de voirie	38 000,00 €
Aménagement liaison douce	43 560,00 €
Autres immobilisations	29 000,00 €
Rénovation bâtiments communaux	1 150,00 €
Attribution de compensation	500,00 €
Aménagement du cimetière	12 000,00 €
Rénovation locatifs communaux	12 000,00 €
Plantation d'arbres et d'arbustes	1 000,00 €
Concession de droits similaires	3 000,00 €

Total dépenses **1 056 609,96 €**

Recettes

Solde d'exécution de la section d'investissement (reporté)	140 724,02 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	227 652,78 €
Virement de la section de fonctionnement	138 255,66 €
Subventions d'investissements	71 600,00 €
FCTVA	42 000,00 €
Emprunt	400 000,00 €
Opération d'ordre de transferts entre section	26 377,50 €
Taxes	10 000,00 €

Total recettes **1 056 609,96 €**



● Taxes et subventions 2021

Le conseil municipal dans sa séance du 25 mars 2021 a fixé les taux de contributions directes comme suit :

taxe foncière bâtie : 33,33 %	taxe foncière non bâtie : 43,88 %
--------------------------------------	--

● Subventions aux associations

Associations	Subvention
ADMR	460,00 €
CAUE DE LA VENDÉE	40,00 €
Colimaçon - périscolaire	18 900,00 €
Colimaçon - restaurant scolaire	16 000,00 €
GSM Foot ball club	325,00 €
Jeanne d'Arc Tennis de Table	60,00 €
SMSA Volley Ball	240,00 €
OGECE ÉCOLE - contrat d'association	72 705,00 €
Secours Catholique	283,84 €
Sapeur Pompiers de la Verrie - Amicale	50,00 €
TOTAL	109 063,84 €

La bibliothèque



350 usagers côtoient la bibliothèque municipale (animée par 17 bénévoles dont 2 adolescents) pour emprunter livres, documentaires et DVD.

Cette année encore, les activités de la bibliothèque ont été perturbées par la crise sanitaire. Toutefois, l'accueil des cinq classes a pu se faire à 3 reprises : en décembre, présentation d'un kamishibai « le sapin » ; en mai, séances détente avec pour thème le « livre jeu », valise empruntée à la Direction Départementale de Vendée ; et en juillet, découverte des musiques du monde. Le prix CHRONOS a été aussi renouvelé avec la classe GS-CP.

Les séances bébés lecteurs ont repris en octobre selon les règles sanitaires en vigueur.

14 lecteurs se sont inscrits au prix des lecteurs du pays de Mortagne qui se déroulait de septembre 2020 à septembre 2021 avec une soirée de clôture le 1er octobre à la bibliothèque de Saint-Aubin-des-Ormeaux. Ce prix permet de découvrir 5 romans d'auteurs peu ou moins connus vers lesquels le lecteur n'irait pas chercher de lui-même.



La bibliothèque est ouverte

- le lundi de 16 h 30 à 18 h 30,
- le mercredi de 16 h 30 à 18 h 30,
- le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Si vous aimez lire et que vous ne pouvez pas vous déplacer, les bénévoles de la bibliothèque font du portage à domicile à la demande. Contactez-nous lors des permanences.

Pour emprunter des documents une inscription de 9 € par an et par famille est demandée.

☎ 02 51 64 05 39

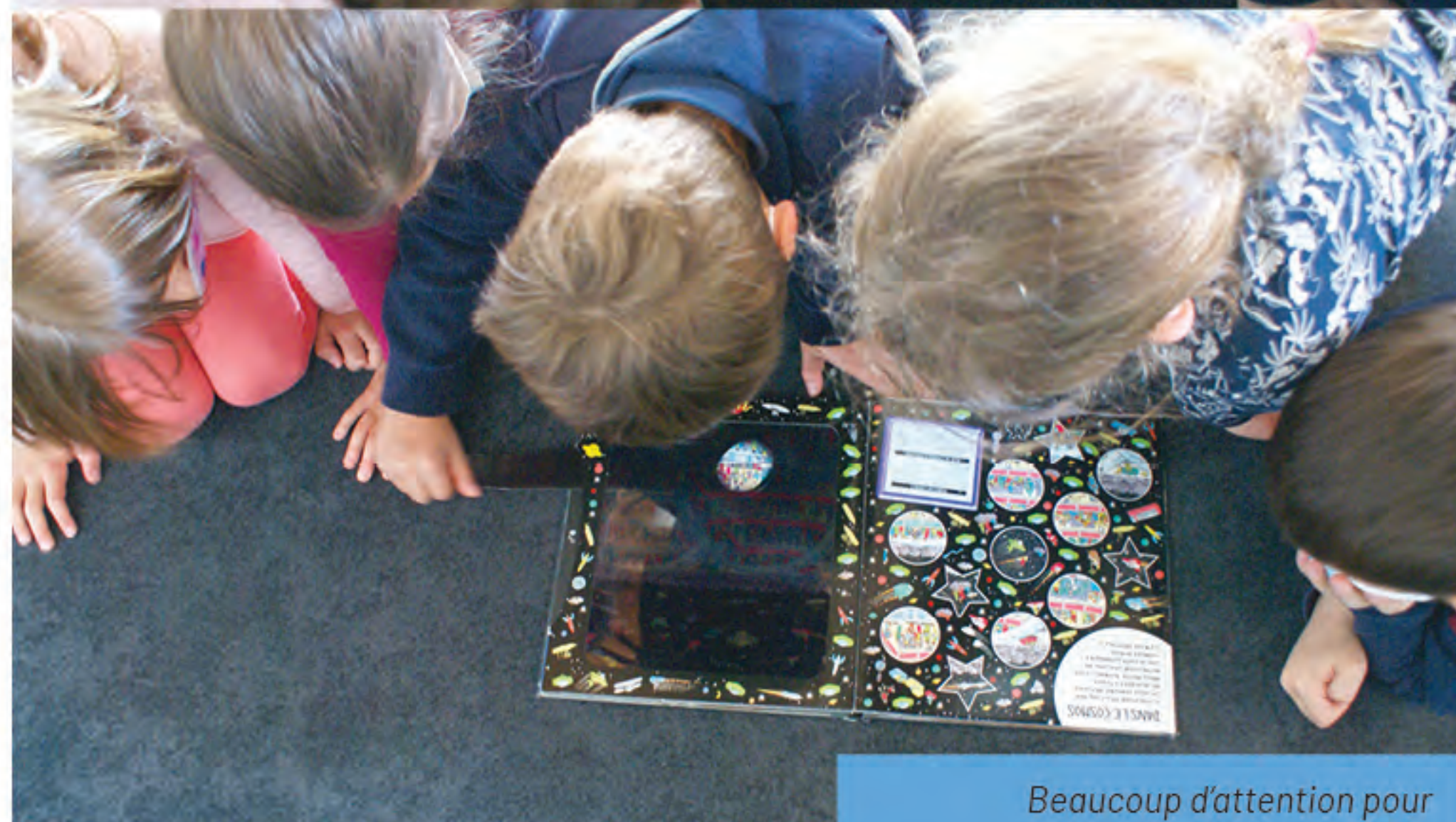
✉ saintmartin.biblio.cc.mortagne@orange.fr



Découverte de la musique Africaine



Au rythme de la musique Grecque, quelques pas de sirtaki.



Beaucoup d'attention pour « Recherche et trouve »

● alcool assistance

Aide et accompagnement aux malades de l'alcool et à leur entourage.



Des permanences et un espace de paroles mensuel sont organisés pour les malades et l'entourage :

Permanences le 1^{er} vendredi du mois à partir de 20 heures (secteur Chanverrie) 9 rue de l'Église à la Verrie.

Groupe de parole entourage et malades : le 2^e vendredi du mois à 20 h 30, salle de Pontreau, Ardelay, les Herbiers.

Contact à Saint-Martin des Tilleuls

Jean-Noël RAMBAUD, 41 rue des Rosiers ☎ 06 36 61 02 07

● ASSOCIATION LOCALE ADMR-SSIAD du Pays de Mortagne

Association locale ADMR-SSIAD du secteur de Mortagne-sur-Sèvre

✉ Ssiad.mortagne@wanadoo.fr

www.admr85.org

Contact

Maison de santé
2 rue Mozart, 85290 Mortagne-sur-Sèvre

Accueil public

Lundi : 14 h 00-17 h 00, Mardi : 9 h 00-13 h 00
Jeudi : 9 h 00-13 h 00/14 h 00-17 h 00

Ou sur RDV

Karine FONTENEAU / Anne BOUHIRON
Infirmières coordinatrices ☎ 02 51 65 20 39

Vos contacts sur la commune :

AUVINET Marie-Luce (Présidente de l'ADMR de la Gaubretière)
☎ 06 29 86 83 17

BOSSARD Maryvonne

☎ 06 22 31 03 54

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de MORTAGNE/SÈVRE exerce son activité sur un secteur géographique de 10 communes* et dispose d'une capacité autorisée de 43 places.

Géré, comme les services d'Aides à Domicile du secteur, par une association ADMR, le SSIAD agit en complément de ceux-ci lorsque la dépendance des personnes aidées requiert l'intervention de soignants.

Doté d'une équipe d'aides-soignantes diplômées et de deux infirmières coordinatrices, il représente par conséquent le versant "santé" de l'ADMR, aidé en cela par les infirmières de centre de soins ou libérales du secteur avec lesquelles il collabore au quotidien. L'essentiel de son activité est constitué par les soins aux personnes âgées de plus de 60 ans, malades et/ou dépendantes en vue de leur permettre de rester à leur domicile si tel est leur choix.

Le SSIAD peut également intervenir dans le cadre des activités annexes suivantes :

- Auprès de personnes handicapées de moins de 60 ans.
- En collaboration avec l'HAD (Hospitalisation à Domicile) rattachée au Centre Hospitalier de Cholet (personnes nécessitant des soins complexes)
- Auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés : une équipe mobile composée d'une psychomotricienne et d'aides-soignantes intervient au domicile et propose diverses activités en vue de maintenir ou restaurer les capacités motrices et intellectuelles. Ces séances, au nombre de 15 renouvelables tous les ans, font également l'objet d'une prescription médicale et d'une prise en charge intégrale par les caisses d'assurance maladie.


*Communes desservies : Mortagne/Sèvre, La Verrie, Saint-Aubin-des-Ormeaux, Saint-Martin-des-Tilleuls, Tiffauges, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Saint-Malo-du-Bois, Mallièvre, Treize Vents, Les Épesses.

● NovaliSs

NovaliSs poursuit son engagement pour l'emploi durable sur le territoire

Implantée sur les Pays de Pouzauges, des Herbiers et de Mortagne, NovaliSs propose des missions de travail pour les chercheurs d'emploi du territoire. En parallèle, ils bénéficient d'un suivi professionnel et personnalisé. Entretien des domiciles et des locaux, jardinage, animation, surveillance, service en restauration collective, désinfection, accueil en déchèterie, l'éventail des emplois est très large et non figé. L'objectif de la structure : valoriser les compétences acquises au cours du parcours professionnel du salarié, dans la perspective d'une sortie vers un emploi durable, une formation...

6 rue des Arts, 85500 LES HERBIERS

☎ 02 51 67 05 56 - contact@novaliss.fr - www.novaliss.fr - 

Permanences

Centre de la Petite Enfance, avenue des Madeleines,
85290 Mortagne-sur-Sèvre

Pôle intercommunal Associatif
12 rue du vieux Château, 85700 Pouzauges

→ **Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'un complément d'heures** (inscrit ou non à Pôle Emploi) et vous résidez sur l'un des 3 territoires d'intervention? *N'hésitez pas à prendre contact avec NovaliSs.*

→ **Et si vous avez un besoin de recrutement** (régulier, surcroît d'activité, remplacement...)? *Que vous soyez un professionnel, une association, une collectivité ou un particulier, nous restons à votre écoute pour répondre à votre demande.*



● Le Relais de la Petite Enfance (RPE)

Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) change de nom et s'appelle désormais Relais Petite Enfance (RPE)!

Le changement de nom, en lien avec la loi d'accélération et simplification de l'action publique (loi ASAP) vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil par la dénomination Relais Petite Enfance, plus large et généraliste.

Il devrait permettre à chaque public (parents et professionnels) de se sentir légitime à fréquenter l'établissement. Alice et Elise, éducatrices de jeunes enfants vous accueillent à la Communauté de Communes pour répondre à toutes vos questions.

Pour vous, parents, sur les différents modes de garde qui s'offrent à vous sur le Pays de Mortagne, sur vos démarches d'employeurs, les aides possibles, ...

Pour vous, professionnels de l'accueil à domicile sur vos droits et obligations en tant que salarié du particulier employeur.

Elles vous proposent à tous chaque semestre un programme riche en temps de partage avec les enfants de moins de 3 ans.

N'hésitez pas à les contacter au ☎ 02 51 63 69 19 ou à rpe@paysdemortagne.fr pour en savoir plus.

Relais Petite Enfance intercommunal



● CENTRE DE SECOURS - CHANVERRIE

Côté caserne :

Depuis le mois d'avril, les secteurs de « première intervention » ont été modifiés pour améliorer les temps d'arrivée des sapeurs-pompiers sur le lieu d'intervention. Notre secteur de 1^{er} appel a changé. Désormais, nous intervenons sur les communes de Chanverrie (La Verrie et Chambretaud), Saint-Martin-des-Tilleuls, Saint-Aubin-des-Ormeaux et La Gaubretière. Pour la commune de Saint-Martin-des-Tilleuls, la route de La Gaubretière/Tiffauges est désormais couverte par les centres de secours des Landes-Génusson et Tiffauges.

Côté amicale :

L'année qui vient de s'écouler a été une année de transition pour l'amicale. En effet, une partie du bureau de l'Amicale a été renouvelée suite aux départs de Christophe Agneau, Sébastien Chevalier et Florian Guillet. Nous remercions également Christophe et Sébastien pour leurs années de service au sein de la caserne. L'année fut calme pour le côté événementiel, du fait de la pandémie qui a stoppé les activités extra-opérationnelles. Les projets de portes ouvertes ont donc été annulés et seront reportés à des dates qui ne sont pas encore fixées à l'heure actuelle.

Enfin, l'amicale a travaillé durant cette fin d'année sur la réorganisation des tournées de distribution des calendriers. Ainsi, sur la commune de Saint-Martin-des-Tilleuls celle-ci sera désormais divisée entre les casernes des Landes-Génusson, Tiffauges et de La Verrie.

Bilan :

L'effectif actuel est de 32 sapeurs-pompiers dont 1 sapeur-pompier sur la commune de Saint-Martin-des-Tilleuls: David Barreau. Trois nouvelles recrues sont venues étoffer nos effectifs. À ce jour, nous comptons environ 240 interventions depuis le 1^{er} janvier dont 12 sur la commune de Saint-Martin-des-Tilleuls.

Le bureau de l'amicale vous présente ses membres :

Co-Présidents : Alice Bonnin et Adelin Arnou

Trésorier : Christophe Deviller

Secrétaire : David Guinaudeau

Membres : Simon Fonteneau, David Barreau, Guillaume Billaud, Brice Audusseau



La Sainte-Barbe a lieu le **11 décembre 2021** à la salle des Noues à Chanverrie - **ANNULÉE**

Toute l'équipe des Sapeurs-Pompiers de La Verrie et l'amicale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le chef de centre Christophe Arnou
Adjoints chef de centre Romain Guillet / Julien Raineau
Le président de l'amicale Alice Bonnin / Adelin Arnou

● Protection Civile de Vendée

« AIDER, SECOURIR, FORMER »

Les postes de secours et soutien à la population

Nous intervenons sur près de 50 postes de secours par an, principalement sur le territoire du Pays de Mortagne mais aussi au profit des antennes voisines (les Herbiers, Montaigu, etc.).

Nos principaux postes de secours en 2021 sont les suivants: Festival de Poupet à Saint-Malo-du-Bois, différents trails, Gala danse à la Verrie, Bouge ton bocage, Les Arts s'en mêle, Marchés de Noël de Tiffauges. Plus des postes départementaux: Le Tour de France, Vendéspace, Fête de l'agriculture... Et nous intervenons également en soutien à la population (ex: intervention lors de catastrophes comme Xynthia).

Formations

Nous réalisons des formations dans le domaine des premiers secours PSC1 (Premier Secours Civique 1), à partir de 10 ans (7 heures) également des Initiations aux gestes qui sauvent (3 heures).

Nous dispensons aussi les formations PSE1 et PSE2 (Premiers Secours en Équipe niveau 1 et 2) ainsi que des formations secours socio psychologique (1 journée).



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

VENDÉE
Pays de Mortagne



Antenne du Pays de Mortagne

29 rue de l'Épine - La Verrie - 85 130 CHANVERRIE
mortagnesursevre@protection-civile-vendee.org

☎ 06 67 21 85 85

www.protection-civile-vendee.org

Nous recrutons toute l'année

Les personnes qui désirent faire du secourisme seront les bienvenues. Pour plus de renseignements, veuillez contacter votre Responsable de commune

M. AUVINET Antoine

La Roseraie, 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls

☎ 06 79 92 29 18

auvinetantoine@orange.fr



● APEL - OGEC

Le but de l'OGEC est d'offrir à la communauté éducative les conditions matérielles optimales permettant la réalisation pérenne du projet éducatif de l'établissement. C'est une association de type loi 1901 dont le conseil d'administration comporte une quinzaine de membres répartis en différentes commissions.

Le rôle de l'OGEC

(Organisme de Gestion des Écoles Catholiques)

Il s'exerce dans 3 domaines principaux :

- **La gestion économique et financière** : assurer la vie matérielle et financière de l'établissement
- **La gestion sociale** : être l'employeur du personnel non enseignant
- **La gestion immobilière** : avoir la charge de l'entretien des bâtiments scolaires

L'APEL (Association des parents d'élèves)

L'association est intégrée au bureau de l'OGEC et représente les parents au conseil d'administration. Elle organise des manifestations au sein de l'école en lien avec le projet d'établissement.

Présentation et organisation

- **Informations générales**
Directeur d'école : Bertrand BILLAUD
5 classes - 134 élèves
- **Bureau 15 membres dont**
Président : Mickaël MICHAUD
Trésorière : Magali FOVET
Secrétaire : Marina ARNAUD
- **Le personnel**
Régine MAUDET, Audrey REMIGEREAU,
Marion MONTASSIER et Mélina FONTAINE (stagiaire avec les PS)

Les projets de l'année

Pour favoriser le bien-vivre dans l'école et améliorer les moyens pédagogiques mis à disposition des enfants et des enseignants, de nouveaux projets ont émergé et ont été menés à terme :

- **Pose de volets roulants dans la classe des CM**
- **Achat d'un vidéoprojecteur**

Les futurs projets...

En raison de la crise sanitaire qui perdure, l'Ogéc n'a malheureusement pas pu honorer toutes ses manifestations depuis presque 2 ans... Ce qui a pour conséquence une baisse importante des bénéficiaires pour l'association. **L'Ogéc se lance donc dans le mécénat** (appel aux dons, déductibles des impôts) auprès des parents, particuliers, entreprises. Objectif de ce mécénat : pouvoir réaménager la cour et plus particulièrement la structure de jeu.

Nous avons également eu la chance de faire partie des quelques écoles vendéennes à avoir obtenu, par le biais de la Mairie, une subvention

dans le cadre du plan de relance numérique qui va nous permettre de compléter le parc informatique de l'école. Enfin, nous continuons à investir dans le matériel nécessaire pour le bien-être et la sécurité de nos enfants (mobilier, produits d'entretien...).

Les manifestations

Une fête de l'école a été organisée au sein de l'établissement pour faire danser nos enfants. Une vidéo du spectacle a été envoyée aux parents et la soirée s'est terminée par des grillades et boisson à emporter.

N'hésitez pas nous rejoindre au sein de l'association et à vous abonner et consulter notre page Facebook

Le site de l'école : smartindestilleuls-stlouis.fr

Notre adresse mail : ogec@smartindestilleuls-stlouis.fr

Les animations organisées par l'équipe OGEC/APEL

- **Loto** : annulé
- **Marché de printemps** : 17 avril 2021 - sur commande
- **Fête de l'école** : 2 juillet 2021 - Annulée
- **Expo Livres et jouets** : octobre 2021
- **Benne ferraille** : 13 novembre 2021
- **Assemblée Générale** : 26 novembre 2021
- **Boum des enfants** : 4 décembre 2021 - Annulée
- **Concert de Noël** : 10 décembre 2021 (en partenariat avec la municipalité, organisatrice)



Dates à retenir

- **27/02/2022 - Loto de l'école**
RDV pour un après-midi convivial en famille et entre amis, avec à la clé de nombreux lots pour grands et petits.
- **30/04/2022 - Matinée marché de printemps**
Nous proposons des légumes frais, ainsi que sur commande des plants variés qui feront le bonheur de tous les jardiniers.
- **19/06/2022 - Kermesse de l'école**
Moment de partage autour des enfants : défilé, repas, danses et animations. Les élèves nous proposent des spectacles imaginés avec l'équipe enseignante



● École Saint-Louis



Organisation pédagogique

L'école compte 5 classes, avec un effectif de 136 élèves.

- Classe de CM1 (11) – CM2 (21): 30 élèves avec **Jean Philippe MANCEAU**;
- Classe de CE2: 24 élèves avec **Bertrand BILLAUD** (Directeur de l'école) et **Coralie ROGER** (décharge de direction le lundi);
- Classe de CP (7) – CE1 (15): 23 élèves avec **Martine VAZNY** (3/4 temps) et **Chloé GUITTON** (le lundi);
- Classe de GS (22) – CP (5): 27 élèves avec **Sophie Chiron**;
- Classe de PS (14) – MS (17): 31 élèves avec **Catherine GENAIS**;

Caroline ROBIN, enseignante spécialisée, intervient 2 demi-journées chaque semaine pour aider les élèves en difficultés pendant toute l'année scolaire.

Domitille BORNLY et **Céline FORMET** accompagnent des élèves notifiés MDPH.

Régine MAUDET (ASEM), **Audrey REMIGEREAU** (ASEM) apportent leur aide dans les classes maternelles et s'occupent de l'entretien des locaux avec **Domitille BORNLY**.



Le projet d'année : *L'eau dans tous ses états!*

Éduquer à la gestion durable de la ressource en eau et diffuser une culture éco-citoyenne sur cette thématique. Ainsi, les élèves découvriront les différents usages de l'eau potable, puis apprendront à adopter les bons réflexes.



Collecte de déchets dans les rues de St Martin

Les activités ponctuelles

Nous remercions nos différents partenaires grâce auxquels les enfants ont bénéficié, ou bénéficieront d'activités culturelles, artistiques, sportives...

- **Éveil musical par le chant** pour les CP-CE et ateliers chants pour les CE2-CM, animés par l'école départementale des arts et du patrimoine (8 séances dans chaque classe) financés par la communauté de communes;
- **Apprentissage de la natation** au Centre Aqualudique Le Triton de Mortagne-sur-Sèvre (Communauté de Communes);
- **Éducation routière en milieu scolaire**, du CP au CM2 : (Communauté de Communes).
- **Prêts de matériels sportifs** (poutres, roues, ponts, kinball, parachutes...) par l'UGSEL et l'InterApel.

L'équipe enseignante



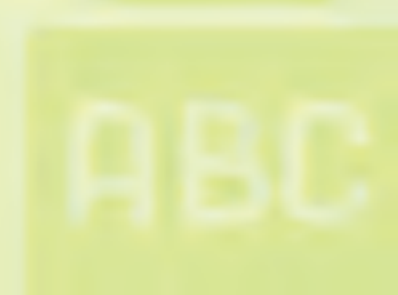
Atelier dans le cadre « Interventions musique et danse »



École St Louis
6bis, rue des Rosiers
85130 Saint Martin des Tilleuls

☎ 02 51 65 61 07

À noter : le site de l'école
smartindestilleuls-stlouis.fr



● Club « le Bon Temps »

Rêvons un peu et imaginons que 2022 soit une année faste. 2021 fut une année difficile avec une activité nulle jusqu'à début juillet où nous avons pu reprendre nos rencontres du jeudi après-midi en douceur.

Il faut reconnaître que passer plus d'un an à vivre chacun de son côté ça manque de lien social, ce qui est quand même l'ADN du club. Espérons que les mauvais jours que nous avons vécu soient derrière nous.

En 2021, faute de pouvoir organiser le repas des vœux, nous avons distribué à chacun un « Menu de fête » et début juillet, nous avons repris les rencontres du jeudi à 14 h 45 à la salle des Jardins.

Cette année, malgré les restrictions : Réalisation de mini-concours les : 30 septembre et 21 octobre.

Le Club est ouvert à tous à partir de 55 ans. Sachez que ceux qui ne jouent pas à la belote ont à nos yeux autant de valeur que les autres et d'autres activités peuvent être proposées, alors n'hésitez plus et soyez nombreux à venir nous rejoindre.

Nous pensons aussi à ceux qui nous ont quittés : Marie-Josèphe PÉAUD, Marie-Josèphe MANCEAU, Henri BOSSARD.



Au programme pour 2022

- Repas des vœux le 19 janvier,
- Concours de Belote le 23 février,
- Mini-concours les :
 - 13 janvier,
 - 17 février,
 - 17 mars,
 - 14 avril.

CONTACT :

Rémi MÉRAND (Président du Club)

☎ 06 02 25 69 85

● Colimaçon



Le Groupement Colimaçon gère les accueils de loisirs et le périscolaire à Saint-Aubin-des-Ormeaux, Les Landes-Génusson et Saint-Martin-des-Tilleuls, ainsi que les Restaurants scolaires de Saint-Aubin-des-Ormeaux et Saint-Martin-des-Tilleuls avec une équipe de bénévoles répartie en commissions. Le groupement Colimaçon dépend de la fédération départementale Familles Rurales Vendée, par le biais des associations locales Familles Rurales de Saint-Aubin-des-Ormeaux, de Saint-Martin-des-Tilleuls et des Landes-Génusson.

Un comité exécutif composé de 9 bénévoles :

Carine (présidente), Marie-Christine, Estelle, Amélie, Virginie BL, Virginie BR, Christelle, Aurélie, Laetitia

→ **une commission Enfance/Été** : Virginie BI, Virginie Br, David, Laetitia C, Cathy P, Carine L, Alice G, Angélique B, Elise M

→ **une commission Restaurant scolaire** : Aurélie A, Céline B, Magalie F, Laetitia B



SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe de Colimaçon accueille vos enfants sur les temps périscolaire (le matin et soir avant et après l'école), les mercredis et les vacances. Sur les temps périscolaires, les trois sites sont ouverts. Pour l'accueil du mercredi, les enfants sont accueillis sur les structures de Saint-Aubin-des-Ormeaux et des Landes. Et pendant les vacances les enfants sont accueillis le matin soit aux Landes soit à Saint-Aubin-des-Ormeaux et ensuite sont regroupés sur une seule commune de façon alternée avec l'utilisation de différentes salles municipales. Colimaçon assure les trajets du matin et du soir en transport collectif.

Ce groupement permet la mutualisation des moyens humains, matériel et les enfants prennent plaisir à échanger avec de nouveaux copains. Cela permet également à l'équipe d'animation de proposer de nouvelles activités. Clarisse, Fabien, Kelly, Laetitia, Tiffany, Régine, Marion, Franck, Célia (secrétaire comptable) et Magali sont heureux d'y accueillir vos enfants.

Malgré le contexte compliqué depuis plus d'un an, Colimaçon a su s'adapter afin de rester ouvert et proposer de nombreuses activités aux enfants. Pour les mercredis, un thème est défini à l'année et des bricolages, jeux collectifs, cuisine...

Pendant les vacances, un thème est choisi pour chaque période. Généralement une sortie est organisée par tranche d'âges en plus des activités variées. En parallèle, pendant les vacances d'été des séjours sont proposés pour les enfants à partir de la grande section, sans oublier le séjour jeunesse pour les 6^{èmes}, 5^{èmes} et 4^{èmes}.

● Colimaçon (suite)

Horaires d'ouverture

PÉRISCOLAIRE	De 6 h 45 à 8 h 45 (Saint-Aubin-des-Ormeaux/Les Landes-Génusson) De 7 h 00 à 8 h 30 (Saint-Martin-des-Tilleuls) De 16 h 30 à 19 h 00 (Saint-Aubin-des-Ormeaux, Les Landes-Génusson, Saint-Martin-des-Tilleuls)
PÉRICENTRE	De 6 h 45 à 8 h 45 et de 17 h 00 à 19 h 00
MERCREDIS et PETITES VACANCES	De 9 h 00 à 17 h 00 (journée) De 9 h 00 à 12 h 00 ou 9 h 00 à 13 h 00 (matinée avec ou sans repas) De 12 h 00 à 17 h 00 ou 13 h 00 à 17 h 00 (après-midi avec ou sans repas)
VACANCES D'ÉTÉ	De 9 h 00 à 17 h 00

Tarifs Colimaçon 2021

TARIF PAR ENFANT	ADHÉRENTS FAMILLES RURALES						
	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	1501 et +
Tarif à l'heure mercredi/vacances	1,06 €	1,26 €	1,46 €	1,76 €	1,91 €	2,11 €	2,21 €
Journée mercredi/vacances 9h00 à 17h00	8,48 €	10,08 €	11,68 €	14,08 €	15,28 €	16,88 €	17,68 €
Demi-Journée	(3h)	3,18 €	3,78 €	4,38 €	5,28 €	5,73 €	6,33 €
	(4h)	4,24 €	5,04 €	5,84 €	7,04 €	7,64 €	8,44 €
	(5h)	5,30 €	6,30 €	7,30 €	8,80 €	9,55 €	10,55 €
Heure périscolaire et périlcentre	2,46 €	2,46 €	2,46 €	2,46 €	2,66 €	2,66 €	2,66 €

TARIF PAR ENFANT	NON ADHÉRENTS FAMILLES RURALES						
	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	1101 à 1300	1301 à 1500	1501 et +
Tarif à l'heure mercredi/vacances	1,22 €	1,42 €	1,62 €	1,92 €	2,07 €	2,27 €	2,37 €
Journée mercredi/vacances 9h00 à 17h00	9,76 €	11,36 €	12,96 €	15,36 €	16,56 €	18,16 €	18,96 €
Demi-Journée	(3h)	3,66 €	4,26 €	4,86 €	5,76 €	6,21 €	6,81 €
	(4h)	4,88 €	5,68 €	6,48 €	7,68 €	8,28 €	9,08 €
	(5h)	6,10 €	7,10 €	8,10 €	9,60 €	10,35 €	11,35 €
Heure périscolaire et périlcentre	2,62 €	2,62 €	2,62 €	2,62 €	2,82 €	2,82 €	2,82 €

RESTAURATION : Les petits-déjeuners sont possibles de 6h45 à 8h00 (inclus dans le tarif périscolaire), le goûter de l'après-midi au périscolaire et les mercredis/vacances est fourni par le centre (inclus dans le tarif).

Le déjeuner du mercredi et vacances est au prix de 3,30 €.

Supplément sortie : 2 €, enfant hors commune : 0,26 €/h



Attention, toutes inscriptions ou annulations doivent se faire par écrit (mail, courrier, ...) ou bulletin d'inscription. Un dossier administratif doit être complété avant de pouvoir accueillir l'enfant.

Pour tout renseignement

☎ 02 51 65 63 76 ou au 07 86 35 25 31
colimaconstaubinleslandes@gmail.com



RESTAURANT SCOLAIRE

- La partie restauration est confiée à Restoria (chef cuisinière : Adeline et aide cuisinière : Béatrice). Les menus sont établis dans un souci d'équilibre alimentaire et d'éveil au goût. Les menus sont consultables sur le site de « Radis la Toque », au restaurant scolaire, à l'école ou à l'accueil de loisirs.
- Fabien, Alice, Tiffany (à Saint-Aubin-des-Ormeaux) et Régine, Marion, Ludivine (à Saint-Martin-des-Tilleuls) salariés de Colimaçon accompagnent vos enfants sur les trajets, pendant les repas et sur les temps de cours.

Modalités d'inscription : Ne peuvent bénéficier du service de restauration que les enfants dont les familles auront rempli la fiche d'inscription annuelle et signé le coupon remis lors des permanences d'inscription. Un enfant non inscrit ne pourra pas être accepté au restaurant. L'inscription au restaurant scolaire pour l'année concernée ne sera prise en compte qu'en l'absence d'arriérés de paiement.

Tarifs applicables

	Saint-Aubin-des-Ormeaux – Saint-Martin-des-Tilleuls	
	Adhérents Familles Rurales	Non Adhérents Familles Rurales
Repas Régulier	4,15 €	4,45 €
Repas prévenu moins de 48 h à l'avance (dernière minute)	4,50 €	5,00 €
Absences signalées avant 8 h 00 (- de 48 h à l'avance)	2,80 €	
Pénalité de retard de paiement	10 % de la facture en retard	

Colimaçon souhaite remercier sincèrement tous les bénévoles présents à chaque repas, ils sont une aide précieuse pour les trajets entre l'école et le restaurant scolaire, pour le service à table et pour l'encadrement des enfants pendant les repas. **Si d'autres personnes sont intéressées pour les rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter.**

Magali GABORIEAU, Directrice de l'association Colimaçon

Renseignements

☎ 07 86 35 25 31

cantine.stmartindestilleuls@laposte.net

● Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes, composé de 20 personnes, assure l'animation de Saint-Martin-des-Tilleuls, participe à des actions de générosité (Téléthon) et propose une location de matériel aux associations et aux particuliers.

Pour les demandes de location de matériel (associations et particuliers), un téléphone répondeur est installé au bureau du CDF.

Pour toute réservation, nous vous demandons d'appeler le 02 51 57 61 33 pour laisser un message OU de laisser votre demande dans notre boîte aux lettres du CDF située au local (derrière la salle de la Botterie). Vous serez rappelés dans la semaine pour confirmation. Merci d'appeler le plus tôt possible pour réserver votre matériel.

L'enlèvement du matériel se fera impérativement le vendredi soir entre 18h30 et 18h45 et le retour le lundi suivant, même heure également. Merci d'avance de respecter ces horaires et de prévenir en cas de retard.

Composition du bureau :

Président : Mathieu GAZE
Vice-Président : Jean-Luc BELLANGER
Trésorier : Ghislain GABORIAU
Trésorière adjointe : Aurélien AVRIL
Secrétaire Général : Anthony NERRIÈRE



Dates à retenir en 2022 :



- **Samedi 5 février :** Journée Nettoyage de matériels (merci d'avance aux bénévoles des Associations de venir nombreux).
- **Samedi 2 avril :** Ouverture de la pêche à la truite, à l'étang.
- **Samedi 16 avril :** Chasse à l'œuf pour les enfants.
- **Samedi 2 juillet :** Fête annuelle de Saint Mar'Tintamarre (6^{ème} édition).
- **Dimanche 28 août :** Bouge ton Bocage à Saint-Martin-des-Tilleuls
- **Samedi 17 septembre :** Poulet à la portugaise en partenariat avec le Foyer des Jeunes.
- **Week-end du 2 au 4 décembre :** Téléthon.
- **Samedi 17 décembre :** Tournée du Père Noël pour les bébés nés durant l'année.

Toutes les personnes intéressées pour nous aider au Comité des Fêtes sont les bienvenues, tout comme dans le cadre de l'organisation de la fête annuelle de Saint Mar'Tintamarre. Vous pouvez vous faire connaître auprès des membres du bureau.
Merci d'avance.

Information : À la signature de votre contrat en Mairie, veuillez en parallèle, vous rapprocher du CDF pour réserver votre matériel. Un chèque de caution de 100 € vous sera demandé.

● Été Jeunes

Ce sont des activités proposées aux jeunes de 12-17 ans sur différentes communes du Pays de Mortagne, sur les mois de juillet et août.

Cet été, 20 jeunes de Saint-Martin-des-Tilleuls ont participé aux 23 activités proposées telles que l'acrobranche, une journée surf et plage, une soirée pêche, de l'équitation, de l'escalade, du canoë, une soirée disco, piscine.

Cette année, il était aussi proposé des activités qui permettaient aux jeunes de s'ouvrir aux autres : un après-midi au sein d'un refuge pour animaux, mais aussi une matinée leur permettant de partager une partie de basket auprès de personnes handicapées.

Ils ont pu également renouveler l'expérience du chantier jeunes qui leur a permis de réaliser un panneau graff sur la commune de Saint-Laurent-sur-Sèvre, de participer à la création de cuiseurs à bois écologiques réutilisables par les structures jeunesse du territoire, et de créer une émission de radio.

Cette année, Anne COUTOLLEAU s'est investie dans l'association afin de permettre à Saint-Martin-des-Tilleuls de garder une représentante mais il est important que de nouveaux venus la rejoignent afin de faire perdurer ces activités proposées aux jeunes de la commune.



Contact

Anne COUTOLLEAU

☎ 06 23 74 56 20

● Foyer des Jeunes

Le but de l'association est de proposer un lieu convivial où les jeunes peuvent se retrouver, se détendre et échanger entre amis. Le foyer accueille les jeunes de Saint Martin et leurs amis des communes extérieures. Actuellement le foyer compte une dizaine de nouveaux inscrits encadrés par 6 adultes. Des soirées à thèmes sont organisées lors de chaque vacance scolaire avec les membres du bureau.

Cette année et si les conditions sanitaires le permettent, deux dates sont à noter dans vos agendas :

→ **11 et 12 mars 2022** : week-end musical

→ **17 septembre 2022** : poulet à la portugaise en association avec le comité des fêtes

Alors, si tu as 13 ans ou plus et que tu as envie de te retrouver entre amis, n'hésite pas à venir t'inscrire.

Composition du bureau :

Wendy FONTENIT : **Présidente**

Sandra FONTENIT : **Trésorière**

Anne-France LIARD : **Secrétaire**

Membres du bureau : Marie-Agnès GAUTIER, Nicolas POIRIER, Stève FONTENIT.

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements :
fdjunautremonde@gmail.com





● GSM Football Club

Le mot du Président

Plaisir, Fair-play, Respect et Convivialité sont toujours au programme. Nous reprenons le chemin des terrains avec plaisir après une année chahutée par la Covid19.

Les Jeunes

Le travail de l'école de foot continue au sein du GSM. Cette année, les entraînements sont encadrés par Frédéric Hérault, formé au club, assisté par Abel Hérault, Paulin Rotureau, Hugo Chiron. Nous allons continuer de faire progresser nos jeunes tout en leur transmettant nos valeurs, RESPECT et FAIR-PLAY.

L'ESB (groupement U12 à U18 du GSM, des Landes-Génusson et Tiffauges) démarre la saison avec 3 équipes U12-U13, 2 équipes U14-U15 et 2 équipes U16-U17-U18. Les entraînements USB sont encadrés par Educafoot ainsi que plusieurs bénévoles dont Frédéric Hérault du GSMfc.

Les Seniors

Cette saison est sous le signe de la continuité, Laurent DUBREUIL est pour la 3^e année l'entraîneur du GSM. Nous avons trois équipes seniors (D2, D4 et D5) et une équipe loisirs le dimanche matin qui correspond à environ 70 seniors (dont les U19).

Nos Arbitres

Notre pôle arbitrage continue à progresser, Rodolphe GARNIER, Bernard AUVINET et Romain RETIF continuent l'aventure. Ils emmènent le GSMfc au-delà des frontières vendéennes. Je leur souhaite une saison pleine de réussite et de plaisir.

Nos contacts

- **Président** : Pierre CHARBONNEAU
- **Vice-Président** : Grégory AUVINET
- **Secrétaire** : Cédric GIRARDEAU

Mail : gaubstmartinf@gmail.com

F @gsmfootballclub

Site Web : <http://gaubstmartinf.com/>



Information signature

Pour connaître les modalités d'inscription, vous pouvez contacter Cédric GIRARDEAU par mail :

cedric.gir@hotmail.fr

Merci par avance à l'ensemble de la famille GSM FC (dirigeants, éducateurs, licenciés, arbitres, bénévoles, parents et partenaires) ainsi qu'aux municipalités pour tout le travail qui sera accompli durant la saison.

Sportivement,
Le président du club Pierre CHARBONNEAU

● JASM Badminton

Saison 2021-2022, la JASM Badminton compte une trentaine d'adhérents. Le but de notre association est pour l'instant uniquement la pratique du badminton en **loisir et détente**.

Cette année l'inscription donne l'accès à la pratique du badminton ainsi qu'à la pratique du tennis. (Terrain extérieur)

Les membres du club y trouvent l'occasion de se dépenser sans pour autant être contraints par un championnat. Il plaît aussi bien aux filles qu'aux garçons, et fait l'unanimité dans toutes les tranches d'âges.

Plages horaires au niveau de la salle de sport :

Lundi	9 h 00 - 11 h 00	12 h 30 - 13 h 30
Mardi	19 h 30 - 22 h 30	
Mercredi	7 h 00 - 14 h 00	
Judi	12 h 00 - 13 h 30	16 h 30 - 22 h 00
Vendredi	10 h 30 - 13 h 30	18 h 00 - 20 h 30
Dimanche	7 h 00 - 13 h 00 (sauf match de tennis)	



Tournoi interne club : janvier 2022 et juin 2022

Prix de l'adhésion :

- 15 € / personne / année pour les adultes
- 10 € pour les -18 ans.

Il est encore possible de nous rejoindre, alors n'hésitez pas !

La JASM vous souhaite une bonne année sportive et une bonne année 2022

Composition du bureau :

- **Président** : Jacques DELAHAYE
- **02 51 61 71 02** ou **07 55 99 67**
- **Trésorier** : Anthony NERRIÈRE
- **Secrétaire** : Ghislain GABORIAU

● L'Écho des Tilleuls



Cette association créée en début d'année 2018 a pour objet principal de rechercher, recenser et conserver tous documents, témoignages et ouvrages sur le passé et le patrimoine de Saint-Martin-des-Tilleuls afin de mieux les faire connaître et partager.



L'écho des tilleuls

Nous encourageons tous les passionnés d'histoire et patrimoine à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus il y aura de partage de connaissance et évidemment nous comptons aussi sur les contributions extérieures à l'association.

En raison des mesures sanitaires liées au Covid, notre activité sur 2020 et 2021 a été fortement réduite. Cependant quelques actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Le 18 septembre, dans le cadre de la journée du patrimoine, en accord avec la municipalité, une équipe de l'écho des tilleuls a posé un panneau devant la chapelle des martyrs. Ce panneau devrait interpeller les passants et les inciter à visiter cette chapelle lourdement chargée d'histoire.

Actuellement, nous sommes à la recherche de documents, photos, témoignages... sur les commerçants et artisans qui ont exercé à Saint-Martin-des-Tilleuls. La tâche est ardue et nous souhaitons vivement la collaboration des Saint-Martinois ou ex Saint-Martinois détenteurs de ces témoignages

Vous pouvez prendre contact auprès des membres :

Yves RETAILLEAU (y.retaille@orange.fr), Alain LANDREAU, Emmanuel AUVINET, Guillaume NERRIERE, Jérôme BITEAU, Cécile GATÉ, Benoît GUITTON, Rémi LANDREAU, Sylvie RETAILLEAU, Marie Rose SORIN.

● Les Bouchons de l'Avenir



L'association qui regroupe 260 bénévoles sur le département de la Vendée a pour objet de collecter les bouchons plastiques. Le produit de la vente permet de mener à bien des activités visant à favoriser l'insertion de toute personne en situation de handicap, au travers de projets pour du matériel adapté, du sport et des loisirs. En 2021, la collecte de 50 tonnes de bouchons a permis de verser 9620 € euros de dons à treize projets.

À Saint-Martin-des-Tilleuls, un collecteur est installé à côté du parking de la Mairie. Deux personnes s'investissent dans la commune pour le tri des bouchons, Luc SOULLARD membre de l'association et Michel AUVINET.

Notre association recherche toujours des bénévoles. Depuis l'inauguration du collecteur de bouchons confectionné par M. GUITTON Bernard le 30 juin 2020, nous avons collecté 224 kg de bouchons. **Merci d'y déposer que des bouchons plastiques !!!**

Contact

Site de l'association :
lesbouchonsdelavenir.fr

Luc SOULLARD

☎ 06 95 41 79 71

● La Boule Saint Martinoise

Comme pour beaucoup, l'année 2021 fut compliquée, mais pratiquant notre activité en plein air, nous avons été plutôt privilégiés. Nous en avons profité pour refaire les extrémités des rangs de boules en très mauvais état et amener l'électricité dans le local avec la fourniture des matériaux par la municipalité que nous remercions vivement. Au cours de l'été, nous avons organisé un tournoi interne avec une finale le 23 septembre (photo des vainqueurs ci-contre). Nous sommes actuellement 29 joueurs et si vous voulez nous rejoindre, nous en serons ravis (les dames sont aussi les bienvenues). Pour tout renseignement, veuillez contacter Didier RETAILLEAU ou Albert GUILLOTEAU.



Bravo à Jean-Louis Maudet et Joël Guitton !

Contact :

Didier RETAILLEAU

☎ 06 15 05 93 21

Albert GUILLOTEAU

☎ 06 35 55 01 41



COTISATION 13 €

● Libre Évasion

Année 2021

L'association regroupe 75 adhérents. Des sorties marche et vélo sont proposées tous les dimanches matin et sortie marche tous les mardis pour une allure modérée avec plusieurs groupes et distances. Des circuits différents sont proposés chaque semaine dans un rayon de 20 km. Yves TESSIER et Maurice AUVINET représentent LIBRE ÉVASION au comité. L'année 2021, avec les aléas des consignes de sécurité sanitaire, a été fortement perturbée dans son déroulement, elles ont repris par petits groupes en début d'année. La 7^e RANDONNÉE de la CRUME du 28 mars a été de nouveau annulée, en revanche la sortie à LA ROCHELLE prévue en 2020 a pu se réaliser le week-end du 26 et 27 juin 2021. Les randonnées ont repris depuis le début septembre avec le respect des gestes barrières (Photos groupe LA ROCHELLE). Et le dimanche 28 novembre avec la journée détente avec repas et dégustations d'huîtres. *Venez nombreux découvrir Saint-Martin-des-Tilleuls.*



En 2022

Samedi 5 février : Assemblée Générale à 16h00 salle des Jardins ouverte à tous.

Dimanche 27 mars : Reprogrammation de la 7^e Randonnée de la CRUME.

Composition du bureau :

Président : Serge OGER - ☎ 02 51 65 66 21

Vice-président : Dominique MENAND

Secrétaire : Jean Claude AUVINET

Secrétaire adjoint : Antoine AUVINET

Trésorière : Béatrice AUVINET

Trésorière adjointe : Chantal RIGAUDEAU

NOTRE SITE : libreevasion.jimdo.com

● Constitution du groupe « les Minions Nettoyeurs »

Afin d'œuvrer pour la propreté des voies d'accès à notre commune, une équipe de "Minions nettoyeurs" a été constituée au printemps 2021.

Cette équipe a pour objectif de collecter périodiquement tous les déchets qui polluent les fossés avec tout l'impact environnemental qui en découle. Compte tenu des volumes collectés sur les premières sorties, le groupe des Minions interviendra régulièrement en 2022.



● SMSA Volley

« **SMSA gogogo!!!** » un cri de guerre qui motive toujours les 66 licenciés cette année. Orchestré par :

- **Présidente** : Julie BONNET

- **Secrétaire** : Lucie MAUGET

- **Trésorière** : Florence PEUCHOT

- **Membres** : Nadia BREMAUD, Fabien BLANCHOT, Marie HÉRAULT.

Ces 66 licenciés sont répartis en 9 équipes avec des entraînements menés sur différents créneaux :

→ **École de volley** le samedi de 10h00 à 11h00 encadrée par Marie HÉRAULT et Elsa BLANCHOT.

→ **Équipe M11** de 10h00 à 11h00 encadrée par Marie HÉRAULT et Elsa BLANCHOT.

→ **Équipe M13 féminine débutante** le mardi de 18h00 à 19h15 encadrée par Eric SIMON

→ **Équipe M13 féminine confirmée** le mercredi de 16h00 à 17h15 encadrée par Fabrice PIGNON

→ **Équipe M13 masculine** le mercredi de 17h30 à 18h45 encadrée par Fabrice PIGNON

→ **Équipe M18 féminine** le mercredi de 19h00 à 20h30 encadrée par Anthony LÉRIN

→ **Équipe Départementale féminine** le vendredi à 20h30 encadrée par Anthony LÉRIN

→ **Équipe Régionale féminine** le vendredi à 20h30 encadrée par Fabien BLANCHOT

→ **Équipe loisirs** le mercredi soir à 20h30

Les dates et horaires de matchs sont visibles sur notre Facebook

📌 SMSA Volley ou sur le site de la FFVB.



Les dates à retenir pour 2021-2022

Dimanche 16 janvier

Tournoi de Tac-Tik

Dimanche 6 février

Vente de pizzas à emporter

Lundi 6 juin

Tournoi de Triplettes

Samedi 23 avril

Match départemental et soirée croque

Renseignements par mail

smsavolley85@gmail.com



● Société communale de chasse Saint Hubert



Le 19 septembre dernier la saison de chasse 2021-2022 démarrait. Cette année nous sommes 18 adhérents. **Nous vous informons que les jeunes chasseurs désirants intégrer la société sont acceptés gratuitement la 1^{re} année.** Vous pouvez vous renseigner auprès du président ou du secrétaire.

Petits gibiers

Cette année, nous avons quelques bracelets de lièvres qui nous permettent d'espérer une meilleure présence sur notre territoire. En revanche, peu d'amélioration sur le petit gibier (lapins, perdrix, faisans...) dû essentiellement à une reproduction quasi inexistante. Le pigeon reste le gibier le plus présent.

Grands gibiers

Le sanglier, depuis 6 ans a tendance à passer dans les cultures de maïs. L'année dernière, 7 sangliers ont été prélevés sur la commune de Saint-Martin-des-Tilleuls. Afin de se prémunir des dégâts éventuels, message à l'attention des agriculteurs qui pourraient apercevoir ces animaux, merci de prévenir la société communale de chasse.

Le chevreuil, se porte très bien et nous constatons sa présence un peu partout sur la commune. Nous veillons chaque année à un juste équilibre dans le prélèvement de cet animal (mâle, femelle, chevrillard) ce qui permet une bonne reproduction à l'intersaison. Cette année, nous aurons encore 7 bracelets.

Dates à retenir :

- **La rando de la Crume** aura lieu le dimanche 27 mars 2022. Elle est organisée en partenariat avec Libre Évasion.
- **Fermeture de la chasse** : le 27 février 2022 pour le gros gibier et le 16 janvier 2022 pour le petit gibier.

Composition du bureau

Président : NERRIÈRE Anthony

☎ 07 71 70 14 48

Secrétaire : CHAPDELAINÉ Terry

☎ 06 14 22 60 55

Trésorier : BITEAU Dominique

Repeuplement et environnement :

BROSSET Mathias ; SZYGENDA Bruno ;
GAUTHIER Hubert et SOULARD André

FDCV : ☎ 02 51 47 80 90

ou ✉ fdc85@chasse85.fr

● TTSASMG - TENNIS DE TABLE Saint-Aubin, Saint-Martin, La Gaubretière

Si vous êtes intéressés par le tennis de table, n'hésitez pas à venir à un entraînement. Ils ont lieu le mercredi de 18h30 à 20h00 à la Gaubretière et le vendredi de 20h30 à 23h00 à Saint-Martin-des-Tilleuls. L'entraînement jeunes a lieu le vendredi de 18h30 à 20h30 à Saint-Martin-des-Tilleuls.



Date à retenir : Loto, dimanche 20 février 2022

Composition du bureau

Co-Présidents :

Ludovic ROQUET et Claude RETAILLEAU

Secrétaires : Rémy TALON et Cédric POIRIER

Trésorier : Ludovic LUCAS

Vice-trésorier : Luc SOULARD

● UNC-AFN Soldats de France et Sympathisants

La pandémie du Covid 19 a fortement perturbé l'année 2021 pour notre association qui n'a pu organiser ses rencontres habituelles. L'Assemblée Générale qui regroupe habituellement, en début d'année, tous les adhérents et dans un moment de convivialité les conjoints, a été annulée. En contrepartie, les responsables ont fait une visite chez chaque membre de l'association pour un échange amical et la collecte de la cotisation.

La commémoration du 8 mai qui devait se dérouler à Saint-Aubin-des-Ormeaux n'a pas eu lieu. Un dépôt de gerbe a été fait à la stèle de Saint-Martin-des-Tilleuls avec la municipalité et les porteurs de drapeau.

Le jeudi 8 juillet, nous nous sommes retrouvés, 25 personnes, pour le pique-nique annuel au Châtelier, un bon moment de partage d'amitié. Merci Paul pour ton accueil.

La commémoration du 11 novembre s'est déroulée à La Verrie. Elle a permis, comme dans le passé, de rassembler les adhérents de nos 3 communes, Chanverrie, Saint-Aubin-des-Ormeaux et Saint-Martin-des-Tilleuls. Une remise de diplômes a été faite aux 4 jeunes qui ont porté la flamme et le drapeau lors de la commémoration 2018. La flamme venait de la tombe du soldat inconnu, avait transité par le Vendespace avant d'être ravivée le 11 novembre à La Verrie. Ce même jour, une remise de médailles a été faite aux 7 soldats de France et sympathisant et l'insigne aux 2 nouveaux adhérents.

Pour terminer, voici un message de notre Président Départemental, Michel Lebœuf :
« Nous voici au bout du tunnel, nous allons reprendre toutes nos activités. Nos porte-drapeaux sont tous sur le pont, prêts à porter ce beau drapeau bleu-blanc-rouge. Je fais appel aux futurs adhérents les Soldats de France. Notre devoir à nous responsables est de bien expliquer ce que sont les soldats de France et de savoir convaincre et intéresser : les jeunes et moins jeunes, les nouveaux retraités en recherche d'actions pour se rendre utile, pour partager avec nous la flamme du Souvenir qui grâce à ces jeunes soldats de France ne s'éteindra pas. »

Contact

Président

Bernard GUITTON

☎ 02 51 65 65 98

Vice-Président

Joseph GUITTON

Secrétaire

Jean-Claude SORIN

Trésorier

Albert GUILLOTEAU

ABMC

Notre entreprise est à votre service pour tous les travaux de maçonnerie dans le neuf (pavillon individuel, mur de clôture, agrandissement...) et rénovation ainsi que la maçonnerie agricole.

ZA de l'Audouinière - Rue du Pontreau
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 34 72

contact@abmc-maçonnerie.com

Atelier AUVINET

Prêt à porter Haute Couture

Rue des Camélias - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 66 28

Boulangerie - Pâtisserie Crousti-Pains

Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 13h00 et de 16h15 à 19h30, le samedi de 7h00 à 13h00 et de 16h15 à 19h00
Fermé le jeudi. Dimanche et jours fériés : 7h15 à 13h00.

10 rue des Rosiers - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 64 54 36

i Durant les travaux d'aménagement de la rue des Rosiers (de janvier à avril 2022), la boulangerie restera accessible soit par la rue des Rosiers, soit par la rue des Chênes et de la Montasserie (alternativement).

Brasserie L'Orgelie

Vente directe aux particuliers sur RDV : 06 84 82 24 88

Et sur les communes voisines :

Place du Marché - la Gaubretière le samedi : 8h30 - 13h00

Place de l'église - Tiffauges le dimanche : 8h30 - 13h00

Pour tout renseignement complémentaire ou commande :

Ludovic FIALAIX : www.lorgelie.com



CONTACT

☎ 06 84 82 24 88

www.lorgelie.com

f lorgelie

Le Code Bar

Bar, tabac, journaux et presse, piles de montres, cartes téléphoniques, cartes de pêche, dépôt pressing, dépôt de pain

Horaires : Le lundi : de 7h30 à 13h00 • Le mardi, mercredi, jeudi : de 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 21h00 • Le vendredi : de 7h30 à 13h00 et de 16h30 à 23h00 • Le samedi : de 7h30 à 14h00 et de 16h30 à 23h00 • Le dimanche : de 8h30 à 14h00

Dépôt de pain : uniquement le jeudi et pendant les congés de la boulangerie

10 rue du Calvaire - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 09 79 65 79 68

lecodebar@orange.fr

EARD Couverture

Couverture tuiles et ardoises, zinguerie, charpente bois, pose de fenêtre de toit, isolation, démoussage...

Spécialisé dans les travaux du bâtiment (neuf et rénovation)

Vincent EARD - Rue du Pontreau - Z. A de l'Audouinière
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 28 53 17 54

vincent.eard@sfr.fr

f EARD Couverture

GARAGE SAS POUPIN

Réparation mécanique automobile - Habilitation véhicules électriques et hybrides - Centre de remplacement et Réparation pare-brise - Calibrage radars front assit & caméra pare-brise - Tôlerie - Peinture - Vente de véhicules neufs et d'occasion

Horaires : Lundi de 14h00 à 18h00 • du Mardi au Vendredi de 8h00 à 12h30 & 14h00 à 18h30 • Samedi de 8h00 à 12h00

4 rue des Camélias - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 61 08

garage@saspoupin.fr

www.saspoupin.fr

Maxime BORDRON

Conseil en Gestion Financière et Patrimoniaire
Placement financier - Tontine - Assurance Vie
Placement d'entreprise - Immobilier

8 rue des Camélias - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 70 98 55 01

mbordron@conservateur-conseil.fr

Orias n°19000934

Maçonnerie Martinoise

Maçonnerie - Couverture - Rénovation

Mickaël RAMBAUD

3 Le Bois Regnier - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 05 29

mickael.rambaud@

maçonnerie-martinoise.fr

maçonnerie.martinoise@gmail.com

MAM Fée des Merveilles

Marie, Nathalie et Stéphanie accueillent jusqu'à 12 enfants dans une maison aménagée à leurs besoins. Nous proposons des activités diverses et variées tels que bricolages, jeux d'éveils adaptés à l'âge de l'enfant et nous participons aux matinées d'éveil et aux bébés lecteurs de la commune. Les horaires d'accueil sont du lundi au vendredi de 7 h à 19 h n'hésitez pas à nous contacter afin de définir vos besoins.



CONTACT

☎ 02 51 61 51 68

☎ 06 20 68 40 34

lamamfeesdesmerveilles@gmail.fr

la mam Fées des merveilles

Marie-José ANGEVIN

Hypnose cigarette - Séance unique et personnalisée

16, place Jeanne d'Arc - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 76 19 97 08

m-j.angevin@laposte.net

Musicours

Cours de musique individuels (enfants, ados, adultes): guitare, piano, basse, batterie. Ateliers d'éveil musical. Coaching vocal.

Isabelle PROUTEAU

7, la Rocheverbois - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 89 79 11 55

musicouriza

musicours85@orange.fr

www.musicours85.fr

Menuiserie MASSÉ

Menuiseries intérieures et extérieures, Charpentes, Ossatures bois, Isolations intérieures et extérieures, Bardages • Nouveauté : Étanchéité de toit terrasse

10 bis rue des glycines - 85 130 Saint Martin des tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 61 13 20

☎ 06 29 36 60 80

menuiserie.masse@orange.fr

menuiserie-masse.com

Métallerie SOULARD

Métallerie, fabrication d'ouvrage en métal, métal/verre et métal/bois. Fabrication et pose sur mesure (escalier, verrière, clôture, portail...)

La Sorinière - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 60 38

contact@metalsoulard.fr

www.metalsoulard.fr

PHINE'MÈCHE - Salon de Coiffure

8 place Jeanne d'Arc - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Horaires d'ouverture : Lundi : de 9 h 00 à 12 h 00 • Mardi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 • Mercredi : de 9 h 00 à 12 h 00 • Jeudi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 • Vendredi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00 • Samedi : de 9 h 00 à 12 h 00



CONTACT

☎ 02 51 57 93 92

SARL RETAILLEAU

Carrelage, Faïence

Route des Landes - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 65 68 72
retailleauolivier@yahoo.fr

SATISFF'HAIR ELLE ET LUI - DEVEAU Elodie

Coiffure à domicile

Du lundi au vendredi : 9 h 00 - 20 h 00

Le samedi : 7 h 00 - 16 h 30



CONTACT

☎ 06 40 15 93 34

SOULARD Loïc

Artisan Peintre solier Moquettiste

9 rue de la Fontaine - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 02 51 66 27 61
contactloicsoulard@orange.fr

Smart TP

Tous travaux de TP pour professionnels et particuliers.

Location niveleuse et pelle à pneu

Rue du Pontreau - ZA de l'Audouinière

85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls

Stève FONTENIT ☎ 06 23 87 82 70 (portable)



CONTACT

☎ 02 51 65 34 72
contact@smarttp.fr
f smart.tp.58

HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

CHEZ JEANNE

Gîte/appartement pour 4 personnes

(non classé)

Place Jeanne d'Arc - 85130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 17 20 00 16

LA GRANDE BERGERIE

2 gîtes de 6 personnes

(classés 3* et labellisés 2 épis Gîte de France)

1 gîte de 5 personnes

(classé 3* et labellisé 2 épis Gîte de France)

Piscine chauffée commune

La Grande Bergerie - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 19 70 64 90 -
gitesdelagrandebergerie@orange.fr
www.lagrandebergerie.com

LA HALTE MARTINOISE ET L'ABRI

2 gîtes de 15 personnes

5 rue du Calvaire - 85 130 Saint-Martin-des-Tilleuls



CONTACT

☎ 06 60 08 96 80 -
lahaltemartinoise@gmail.com
f gitelalhaltemartinoise

COMMERCE AMBULANTS

SARL Les Vergers du Lac de la Guyonnière

Vente de fruits et légumes de saison

Les mercredis des semaines impaires, de 15 h 30 à 18 h 00, parking de la boulangerie.



Le Panier du Pêcheur

Tous les mercredis de 17 h 00 à 17 h 30, parking de la boulangerie.



Depuis le 1^{er} septembre 2021, la Communauté de Communes a accueilli Stéphane ROBERT en tant que responsable du Service technique mutualisé du Pôle Ouest.

M. ROBERT, précédemment électromécanicien-automaticien puis encadrant-responsable d'agence pour un gestionnaire des Eaux, a rejoint le service public en 2012 en tant que responsable du Service technique de la commune des Éspesses.

Il gère les 14 agents intercommunaux et pilote les projets techniques des différentes communes du Pôle.



Stéphane ROBERT
Responsable Service Technique Mutualisé

Bâtiment / Voirie



Maxime ROY
Responsable Bâtiment



Laurent LUCAS



Sébastien MARATIER



Romain LEBŒUF

Espaces Verts Voirie



François PASCRAEU
Responsable EV



Christian DEMANGEAU



Patrice DEMARLE



Dany SEGUIN



Julia YOUNES



Roger GUITTON



Sébastien GUILLET



Clément MARET



Céline MARSAULT
Mi-temps EV / Administratif



Thierry FILLAUDEAU
Mi-temps Ménage Salle / EV

Naissances

Raphaëlle MARCHAL

Née le 11 février 2020

1 rue des Rosiers

Lyzéa GAUCHEZ THOISY

Née le 16 novembre 2020

7 rue des Glycines

Camille PRIEUR

Née le 27 novembre 2020

La Simonnière

Lino LUCAS

Né le 7 avril 2021

La Fumelière

Noémie VIOLLEAU

Née le 11 août 2021

3 Résidence de la Promenade

Timéo SUCHOT

Né le 15 août 2021

7 rue des Hirondelles

Élyna MANGIN

Née le 18 août 2021

3 Place Jeanne d'Arc

Oëvan MANGIN

Né le 18 août 2021

3 Place Jeanne d'Arc

Noémie PROTEAU

Née le 17 septembre 2021

4 rue Jean Yole

Décès

10 mars 2021

BOSSARD Henri, 94 ans

EHPAD STE SOPHIE

La Gaubretière

5 janvier 2021

GUILLERY Colette, 83 ans

4 rue Georges Simenon

4 mars 2021

GUITTON Jean, 74 ans

31 rue des Rosiers

6 avril 2021

ROQUET Jean Marc, 66 ans

37 rue des Rosiers

22 juin 2021

BELLANGER Georgette, 97 ans

EHPAD LA SAGESSE

Saint-Laurent-sur-Sèvre

3 août 2021

LANDREAU Yvon, 59 ans

13 rue des Rosiers

10 août 2021

BRIN Corinne, 45 ans

47 rue des Rosiers

9300 CHOLET

1^{er} Novembre 2021

BOSSARD Hélène, 47 ans

Paris 19^e 54 bis rue d'Hautpoul

8 Novembre 2021

CHATAIGNER Lucien, 86 ans

EHPAD LES BRUYÈRES

Les Landes-Génusson

Mariages

DUSSART Apolline et VASSEUR Mathieu

Le 10 avril 2021

155 Avenue Chiarisoli Bey 83200 TOULON

POIRIER Camille et RETAILLEAU Silvère

10 juillet 2021

34b rue du Calvaire

JEFFARD Julie et RIPOCHE Dany

16 octobre 2021

1 La Boursaudière 79140 CIRIÈRES

Fêtes et Manifestations

Sous réserve, en raison de la crise sanitaire
(se référer à la réglementation en vigueur à la date des manifestations ci-dessous)

JANVIER

- **Vendredi 14 janvier**
VŒUX DU MAIRE
Salle de la Botterie
- **Dimanche 16 janvier**
TOURNOI DE TAC TIK (SMSA VOLLEY)
- **Mercredi 19 janvier**
REPAS DES VŒUX DU CLUB « le Bon Temps »

FÉVRIER

- **Samedi 5 février**
JOURNÉE NETTOYAGE DU MATÉRIEL
DU COMITÉ DES FÊTES
(merci d'avance aux bénévoles
des associations de venir nombreux).
- **Samedi 5 février**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LIBRE EVASION
Salle des Jardins - à 16 h 00
- **Dimanche 6 février**
VENTE DE PIZZAS à emporter (SMSA VOLLEY)
- **Dimanche 20 février :**
LOTO - Salle de la Botterie
organisé par le club du tennis de table TTSASMG
- **Dimanche 20 février**
REPAS DES AÎNÉS - Salle des Jardins
- **Mercredi 23 février**
CONCOURS DE BELOTE- Salle des Jardins
organisé par le club « le Bon Temps »
- **Samedi 26 février**
CARNAVAL DES ENFANTS à l'initiative du CME
- **Dimanche 27 février**
LOTO - Salle de la Botterie organisé par l'OGEC

MARS

- **Samedi 12 mars**
SOIRÉE DISCO organisée par
le Foyer des Jeunes - Salle de la Botterie
- **Dimanche 27 mars**
7^e RANDONNÉE DE LA CRÛME
(Libre Évasion et Société de Chasse)

AVRIL

- **Samedi 2 avril**
OUVERTURE DE LA PÊCHE
À LA TRUITE à l'étang
- **Samedi 16 avril**
CHASSE À L'ŒUF POUR LES ENFANTS
- **Samedi 23 avril**
MATCH DÉPARTEMENTAL ET SOIRÉE CROQUE
(SMSA VOLLEY)
- **Samedi 30 avril**
MARCHÉ DE PRINTEMPS DE L'ÉCOLE



JUIN

- **Lundi 6 juin**
TOURNOI DE TRIPLETTES
(SMSA VOLLEY)
- **Samedi 11 juin**
FORUM DES ASSOCIATIONS - Salle de la Botterie
- **Dimanche 19 juin**
KERMESSE DE L'ÉCOLE

JUILLET

- **Samedi 2 juillet**
FÊTE ANNUELLE
DE SAINT MARTINTAMARRE - 6^e édition

AOÛT

- **Dimanche 28 août**
BOUGE TON BOCAGE à St Martin

SEPTEMBRE

- **Samedi 17 septembre**
POULET À LA PORTUGAISE
organisé par le Comité des Fêtes
et le Foyer des Jeunes.

NOVEMBRE

- **Vendredi 25 Novembre**
ACCUEIL DES NOUVEAUX
ARRIVANTS par la municipalité

DÉCEMBRE

- **WE du 2 au 4 décembre**
TÉLÉTHON
- **Vendredi 9 décembre**
CONCERT DE NOËL - Jardin de la Cure
organisé par la municipalité
- **Samedi 17 décembre**
TOURNÉE DE NOËL POUR HONORER LES
NAISSANCES DE L'ANNÉE 2022

• Horaires d'ouverture de mairie

La mairie est ouverte au public de 9 h 00 à 12 h 15 : le mardi, mercredi, jeudi et les samedis des semaines paires.

• Nouveaux arrivants

Vous venez d'aménager à Saint-Martin-des-Tilleuls, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie. Nous sommes à votre disposition pour vous informer sur les démarches à effectuer et vous présenter les services de la commune.

• Correspondant Ouest France

En l'absence de correspondant, vous pouvez joindre la rédaction des Herbiers au ☎ **02 51 57 88 70** ou par courriel à redaction.lesherbiers@ouest-france.fr. **Nous sommes à la recherche d'un nouveau correspondant Ouest France.**

• Défibrillateurs

Lieux d'implantation : Complexe sportif et Centre Péri-scolaire

• Tarifs des salles pour 2022

Salle des Jardins 100 personnes	Tarifs du 16 avril au 14 octobre (ÉTÉ)		Tarifs du 15 octobre au 15 avril (HIVER)	
	Saint-Martinnois	Hors commune	Saint-Martinnois	Hors commune
Vin d'honneur mariage	88 €	133 €	131 €	176 €
Verre de partage sépulture	56 €	80 €	56 €	80 €
1 journée repas	121 €	174 €	164 €	217 €
Formule deux jours	187 €	269 €	273 €	355 €
Formule trois jours	247 €	353 €	354 €	460,50 €
Préparation la veille	44 €	58 €	67 €	81 €
Réveillons (Noël et Nouvel An)			256 €	330 €

Salle de la Botterie* 310 personnes	Tarifs du 16 avril au 14 octobre (ÉTÉ)		Tarifs du 15 octobre au 15 avril (HIVER)	
	Saint-Martinnois	Hors commune	Saint-Martinnois	Hors commune
Vin d'honneur mariage	93 €	128 €	152 €	187 €
Verre de partage sépulture	54 €	78 €	54 €	78 €
1 journée repas	121 €	212 €	182 €	271 €
Formule deux jours	187 €	329 €	303 €	447 €
Formule trois jours	247 €	432 €	392 €	579,50 €
Préparation la veille à 19 h 00	52 €	76 €	87 €	111 €
Préparation la veille à 22 h 00	44 €	58 €	77 €	91 €
Réveillons (Noël et Nouvel An)			344 €	520 €

Tarif salle du foot : Du 15 juin au 20 août : 43 € - Réveillon : 80 €

* Pour le matériel, contacter le Comité des Fêtes au ☎ **02 51 57 61 33**

(à retirer le vendredi soir entre 18 h 30 et 18 h 45 et le retour le lundi suivant aux mêmes horaires)

• Déchetterie des Quatre-Routes

Horaires d'ouverture : lundi : 9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 18 h 00 - mercredi : 14 h 00 à 18 h 00 - jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 - vendredi : 14 h 00 à 18 h 00 - samedi : 9 h 00 à 12 h 00 / 14 h 00 à 18 h 00 - ☎ **02 51 65 62 72**

• Lutte contre les frelons asiatiques

Tous les particuliers du territoire ayant chez eux un nid à détruire, doivent contacter la Communauté de Communes du Pays de Mortagne au ☎ **02 51 65 03 03** qui commandera l'envoi d'une entreprise habilitée à la destruction des nids de frelons asiatiques. La dépense sera entièrement prise en charge par la communauté de communes.

• Lutte contre les nuisibles (rongeurs aquatiques, chenilles défoliatrices, taupes, rongeurs commensaux...)

POLLENIZ 85 - Allée des Druides CS 50141- 85004 La Roche-sur-Yon Cedex - ☎ **02 51 47 70 61** - polleniz85@polleniz.fr

• Chiens et chats errants

La délibération prise en juillet 2021, stipule que tout animal en divagation sur la commune, sera conduit par un agent du service technique chez le vétérinaire pour en connaître le propriétaire. Toute capture d'animal errant sera facturée 45 € à son propriétaire.

• Identification des chats domestiques (Décret du 20/12/2020)

Afin de lutter contre les abandons, le ministère de la Justice et le ministère de l'Agriculture ont renforcé la législation sur l'identification des chats domestiques. Depuis le 21/12/2020 : obligation d'identifier tous les félins nés après 2012 (chats vendus ou donnés, et portée de chatons qu'un particulier décide de garder). En cas d'abandon, la SPA pourra donc retrouver le propriétaire, et la police agir en conséquence si nécessaire. Amende encourue (de quatrième classe) en cas de non-identification d'un chat : 750 €.

• Numéros Utiles

- POMPIERS : 18 ou 112
- SAMU : 15
- POLICE SECOURS ET GENDARMERIE : 17
- GENDARMERIE DE MORTAGNE : 02 51 65 00 21
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE : 02 51 63 06 06

- CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET : 02 41 49 60 00
- POLYCLINIQUE DU PARC DE CHOLET : 02 41 63 42 00
- CENTRE ANTI-POISON (Angers) : 02 41 48 21 21
- MÉDECIN DU CENTRE DE RÉGULATION : 02 51 44 55 66
(le soir, les dimanches et les jours fériés)



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE Avenue des Madeleines - 85290 Mortagne-sur-Sèvre

PERMANENCES DES SERVICES

• Les Services ADMR

- Aide à la personne - ☎ 02 51 65 05 24 - du lundi au vendredi de 9 h 00 à 13 h 00 sauf le mercredi fermeture à 12 h 30
admr.aideauxpersonnes@orange.fr
- Soins à domicile - ☎ 02 51 65 20 39 - Accueil du public : lundi et jeudi de 14 h 00 à 17 h 00 ou sur rendez-vous.
Infirmière coordinatrice : sssiad.mortagne@wanadoo.fr - www.admr85.org



• Pôle Solidarité et Famille ☎ 02 51 67 60 70

- Secrétariat accueil : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00
- Service insertion et accompagnement social (SIAS) - Les assistantes sociales : du lundi au vendredi sur rendez-vous.
- Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) - le mardi matin sur rendez-vous avec les puéricultrices.
- Consultation PMI (enfants de 0 à 6 ans) - 1^{er} jeudi toute la journée sur rendez-vous 4^e jeudi toute la journée sur rendez-vous.

• CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ☎ 0810 25 85 10 - www.caf.fr

Des travailleurs sociaux vous accompagnent - sur rendez-vous :

- Pour faciliter la vie de votre famille au quotidien au ☎ 02 51 65 17 74
- Pour les changements dans votre situation familiale (naissance, séparation, décès) au ☎ 02 51 44 72 68
- Pour ce qui concerne l'habitat au ☎ 02 51 44 73 65



• Assurance Maladie ☎ 36 46

- Permanence administrative - CPAM : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 à l'agence des Herbiers, 5 rue Château Gaillard.
- Assistante sociale - CPAM et CARSAT : sur rendez-vous au ☎ 02 51 43 52 50 au bureau 217 du Centre de la Petite Enfance - avenue des Madeleines - 85290 Mortagne-sur-Sèvre.
- Correspondant retraite / CARSAT au ☎ 39 60 - Permanence Agence de Cholet au 26 ter, rue du Puits Gourdon.
www.ameli.fr - www.carsat-pl.fr - www.lassurance retraite.fr



• FNATH (Accidentés de la Vie) ☎ 02 51 37 06 15

Bureau 217 - Le dernier mercredi du mois (sauf juillet et août) de 14 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous.
fnath85@orange.fr - fnath.org



• NOVALISS ☎ 02 51 67 05 56

Accompagnement des personnes en recherche d'emploi : Mise à disposition de personnel auprès des professionnels et particuliers - Permanence le mardi de 14 h 00 à 16 h 30, bureau 217 du Centre de la Petite Enfance - contact85@novaliss.fr
f novalisemploi- www.novaliss.fr



• LAEP PIROUETTE ☎ 06 49 48 31 74

LUNDI à La Gaubretière, (espace des Boutons d'or) de 9 h 15 à 12 h 00. MARDI à Mortagne-sur-Sèvre (Chapi Chapo, centre municipal, rue de la Fontaine) de 9 h 15 à 12 h 00. JEUDI à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Centre périscolaire, 12 rue du Maréchal Dellatre de Tassigny) de 9 h 15 à 12 h 00. VENDREDI à La Gaubretière (espace des Boutons d'or) de 9 h 15 à 12 h 00.
Informations complémentaires sur la page f LAEP Pirouette



• Paroisse Saint-Martin-sur-Sèvre

Permanences Maison Paroissiale - 4 bis rue des Rosiers, le samedi de 10 h 30 à 11 h 30 - ☎ 02 51 65 63 21 - www.saintmartinsursevre.com

• Emmaüs

Ouvert tous les derniers samedis du mois de 9 h 00 à 11 h 00. Local situé à côté du cimetière, route de Saint-Aubin-des-Ormeaux.

● État Civil

Vous souhaitez faire ou refaire votre carte d'identité ou passeport ?

Vous devez prendre rendez-vous en ligne sur le site de la Commune de Mortagne-sur-Sèvre : www.mortagnesursevre.fr dans la rubrique « mes démarches » (ou une autre mairie habilitée). Toutes les pièces nécessaires à apporter lors du rendez-vous sont précisées sur le site.



● Recensement

Inscription sur les Listes Électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales, présentez-vous à la mairie munis des éléments suivants :

- un justificatif de domicile récent
- une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins d'un an
- le formulaire de demande d'inscription sur les listes électorales disponible en mairie. Vous pouvez aussi utiliser le **service en ligne** (QR code ci-contre).



Recensement Citoyen (pour les jeunes à partir de 16 ans)

Tous les jeunes français de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie. Le jeune doit se présenter avec sa pièce d'identité en cours de validité et le livret de famille. Il lui sera délivré l'attestation de recensement utile lors d'inscription aux examens scolaires, permis de conduire...



L'année 2021 a été rythmée par des incivilités sur notre petite commune rurale où il fait pourtant bon vivre...
Pour 2022, le mot d'ordre est **stop aux incivilités.**



Je ramasse, c'est évident !



Choisir le bon moment, c'est moins dérangeant



Sur l'année écoulée :

- Détérioration du défibrillateur
- Déplacement de ganivelle
- Escalade sur le toit du complexe sportif
- Casse du lecteur de badge au Foyer des Jeunes
- Plantations coupées
- Gants latex remplis... façon bombe à eau
- Vol et dégradation de décorations de Noël

Vivre ensemble
UN SACRÉ DÉFI !



Les trottoirs, c'est pour les piétons !



L'article R417 11 stipule
L'arrêt ou le stationnement sont interdits sur les trottoirs et passage piéton (PV=135 €).
Changeons nos mauvaises habitudes

Aussi, pour un meilleur vivre ensemble, il est important que chaque habitant soit respectueux des autres.

Le civisme est l'affaire de tous et doit concerner chacune et chacun.

Merci d'être attentif à faire preuve de civisme pour une meilleure qualité de vie à Saint-Martin-des-Tilleuls !

Une activité disparue LA MEUNERIE DE PONNEAU

La Crume a longtemps été une source d'énergie pour les meuniers. Sur St Martin, c'était le cas pour les moulins à eau de PONNEAU. En bordure de Crume on pouvait aussi voir le moulin de Carailas (en bas de La Rainerie, coté Gaubretière) et de La Nalliere (en bas de La Louvrenière, coté Landes Génusson). Ces moulins étaient déjà répertoriés en 1760 (carte de Cassini).

En 1966, faute de pouvoir se développer en raison d'une implantation difficile, le moulin de la famille FONTENIT s'arrêtait de tourner et mettait fin à ses activités de meunerie. Quelques années après, le moulin de la famille GAUCHER s'arrêtait à son tour.

L'activité de meunerie était déjà connue au début des années 1600. En cas d'un faible débit de la Crume, les meuniers utilisaient aussi 2 moulins à vent qu'ils possédaient sur une colline de La Guiblière, village de La Verrie (ces 2 moulins figurent sur le cadastre napoléonien). Quand les 2 moulins étaient en activité, ils utilisaient le cours de la Crume à tour de rôle (chacun sa journée).

Dans le début des années 1910, la famille FONTENIT fait reconstruire sur l'ancien moulin le grand moulin tel qu'actuellement. En plus de la prise d'eau (avec une roue turbine placée horizontalement contrairement à l'autre moulin qui a une roue à aube verticale), le bâtiment a 3 niveaux. Tout un système de poulies et de courroies permet la transmission de l'énergie motrice dans tout le moulin, des convoyeurs à godets et des trémies assurent le transfert de la matière première et des produits finis à tous les étages. Contrairement à d'autres moulins, celui-ci n'utilisait pas de meule: 2 cylindres mis l'un dans l'autre écrasaient, en tournant, les grains insérés entre les 2. Suivant la mouture recherchée, plusieurs passages étaient nécessaires. La production était dirigée vers l'alimentation humaine (notamment la farine de boulangerie) ou l'alimentation animale.

En cours de XXe siècle, les moulins ont accru leur disponibilité, l'un en ajoutant un moteur électrique débrayable à leur installation (FONTENIT), l'autre en y adjoignant un groupe motorisé diesel (GAUCHER).

Actuellement le grand moulin est transformé en habitation principale.

L'écho des tilleuls 2021
(Avec la collaboration de Raymond FONTENIT)



Bonne
Année
2022
à tous!

Le Conseil Municipal des Enfants (2021 - 2022)



Les Joséphines (marche 100 % féminine au profit de La Ligue contre le cancer)



Tournage du clip du groupe Gaubretiérois "French Cowboy and the One"



Mairie de Saint-Martin-des-Tilleuls

1 rue des Glycines
85130 Saint-Martin-des-Tilleuls

☎ 02 51 65 61 27

mairie@st-martin-des-tilleuls.fr

www.st-martin-des-tilleuls.fr

f stmartindestilleuls